

# NOTE AU PUBLIC

CRÉDITS ALLOUÉS AUX MINISTÈRES, PROGRAMMES  
ET PROJETS PRIORITAIRES...

**TOUT SAVOIR SUR LE BUDGET DE 2026**



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL  
PRIMATURE

**BIC-GOUV**  
BUREAU D'INFORMATION ET DE  
COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT

**Adopté dans un contexte de contraintes multiples, le Projet de Loi de Finances initiale (PLFI) pour l'année 2026 s'appuie sur trois (3) piliers fondateurs de l'action du Gouvernement : rétablir les équilibres économiques fondamentaux, moderniser la façon de gérer le budget et financer un développement endogène qui profite à tous. Son architecture reflète les nouvelles priorités : développement humain, justice et sociale et compétitivité économique. Des préoccupations déclinées à travers des orientations sectorielles fortes. Budget de redressement, de justice et de restauration de la confiance, le PLFI 2026 redonne du sens à la dépense publique, à la discipline budgétaire et à la gestion financière pour rallumer l'espoir de toute une Nation. Il traduit une vision collective du Sénégal qui sera transmise aux générations futures : un pays maître de ses choix, garant de sa souveraineté économique, soucieux de la dignité de ses citoyens et ancré dans les valeurs de probité et de responsabilité.**

# LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET DE LOI DE FINANCES INITIALE 2026

- ▶ **Les recettes** sont arrêtées à 6 188,8 milliards FCFA, contre 5 014,3 milliards FCFA pour la LFI 2025, soit une hausse de 1 174,5 milliards FCFA en valeur absolue et de 23,4% en valeur relative.
- ▶ **Les dépenses** sont estimées à 7 433,9 milliards FCFA, contre 6 614,8 milliards FCFA, soit une progression de 819,1 milliards FCFA en valeur absolue et de 12,4% en valeur relative.
- ▶ **La croissance** est projetée à 5% en 2026.
- ▶ **Déficit budgétaire** attendu est de 5,37% du PIB.
- ▶ **Le déflateur du PIB** est projeté à **2%** en 2026, contre 0,9% en 2025.
- ▶ **La pression fiscale** est attendue à **23,2%** en 2026, contre 19,3% en 2025

Arrêtées à 5 932,2 milliards FCFA pour l'année 2026, les recettes du budget général comprennent :

- ▶ les recettes fiscales estimées à 5 384,8 milliards FCFA, portées principalement par les recettes fiscales issues du PRES pour 703,6 milliards FCFA ;
- ▶ les recettes non fiscales et autres recettes pour 355,9 milliards FCFA ;
- ▶ les tirages sur dons-projets évalués à 145,2 milliards FCFA, en baisse de 54,8 milliards FCFA par rapport à 2025 ;
- ▶ les dons budgétaires pour 46,3 milliards de FCFA.

Programmées à 7 177,2 milliards FCFA pour 2026, les dépenses du budget général se décomposent en :

- ▶ intérêts et commissions de la Dette publique portés à 1 190,6 milliards FCFA ;
- ▶ dépenses de personnel projetées à 1 532,8 milliards FCFA ;
- ▶ dépenses d'acquisitions de biens et services et de transferts courants fixées à 1 650 milliards FCFA ;
- ▶ dépenses en capital sur ressources internes prévues à 1 448,9 milliards FCFA ;
- ▶ dépenses en capital sur ressources externes portées à 1 355,0 milliards FCFA.

**Les Comptes spéciaux du Trésor** (CST) sont projetés en équilibre, en recettes et en dépenses, à 256,7 milliards FCFA, contre 219,7 milliards FCFA pour la LFI 2025.

# **PRINCIPAUX PROJETS ET PROGRAMMES FINANCÉS EN 2026**

- Éducation et Formation : construction de collèges et lycées dans les 45 départements du pays, pour renforcer l'inclusion scolaire et éducative.
- Santé et Protection sociale : construction des établissements de santé pour un montant de 60 milliards FCFA.
- Agriculture et souveraineté alimentaire : mise en œuvre du projet des Coopératives Agricoles Communautaires (CAC) et du programme de mécanisation agricole, pour respectivement 9,6 milliards FCFA et 13 milliards FCFA.
- Eau et Assainissement : projet du Grand Transfert d'Eau, à hauteur de 50 milliards FCFA.
- Infrastructures, Transports et Connectivité : acquisition de deux avions pour Air Sénégal : 60 milliards FCFA ; construction de l'autoroute Dakar- Tivaouane – Saint-Louis : 109,7 milliards FCFA.
- Jeunesse, Sports et Emploi, moteurs de la transformation nationale : construction d'infrastructures sportives de proximité : 6,9 milliards FCFA ; programme d'infrastructures pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) : au moins 91 milliards FCFA.
- Défense et Sécurité : modernisation des moyens de la Défense nationale : 13 milliards FCFA, extension du réseau et de la plateforme de vidéoprotection unifiée de Dakar : 14 milliards FCFA ; renforcement du dispositif de contrôle non intrusif aux frontières : 14,2 milliards FCFA.
- Le financement des agropoles pour près de 100 milliards.

# BUDGETS DES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS

## MINISTÈRE DE LA JUSTICE



Le budget 2026 du ministère de la Justice est arrêté à **81 354 555 099 FCFA** en autorisations d'engagement (AE) et à **81 006 199 801 FCFA** en crédits de paiement (CP). Des crédits répartis entre les programmes stratégiques suivants :

**1. Administration pénitentiaire :**  
31 146 025 847 FCFA en autorisations d'engagement (AE) et 30 916 525 847 FCFA en crédits de paiement (CP).

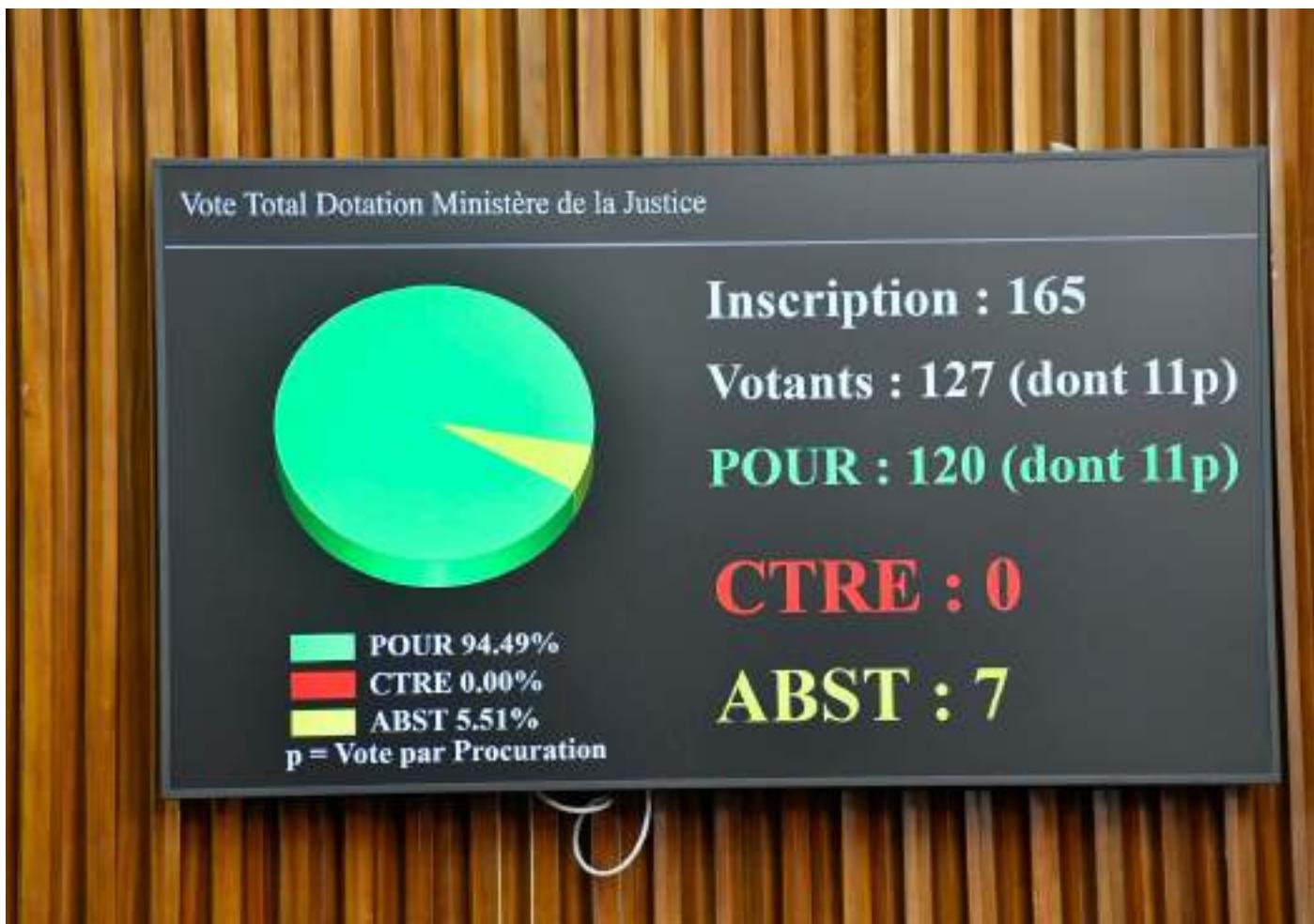
**2. Justice judiciaire :**  
26 202 518 181 FCFA en autorisations d'engagement (AE) et 26 183 662 883 FCFA en crédits de paiement (CP).

**3. Éducation surveillée et Protection judiciaire de l'Enfant :**  
8 147 530 584 FCFA en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP).

**4. Bonne Gouvernance et Droits humains :** 1 038 876 714 FCFA en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP).

**5. Pilotage, Coordination et Gestion administrative :**  
14 619 603 773 FCFA en autorisations d'engagement (AE) et 14 519 603 773 en crédits de paiement (CP).

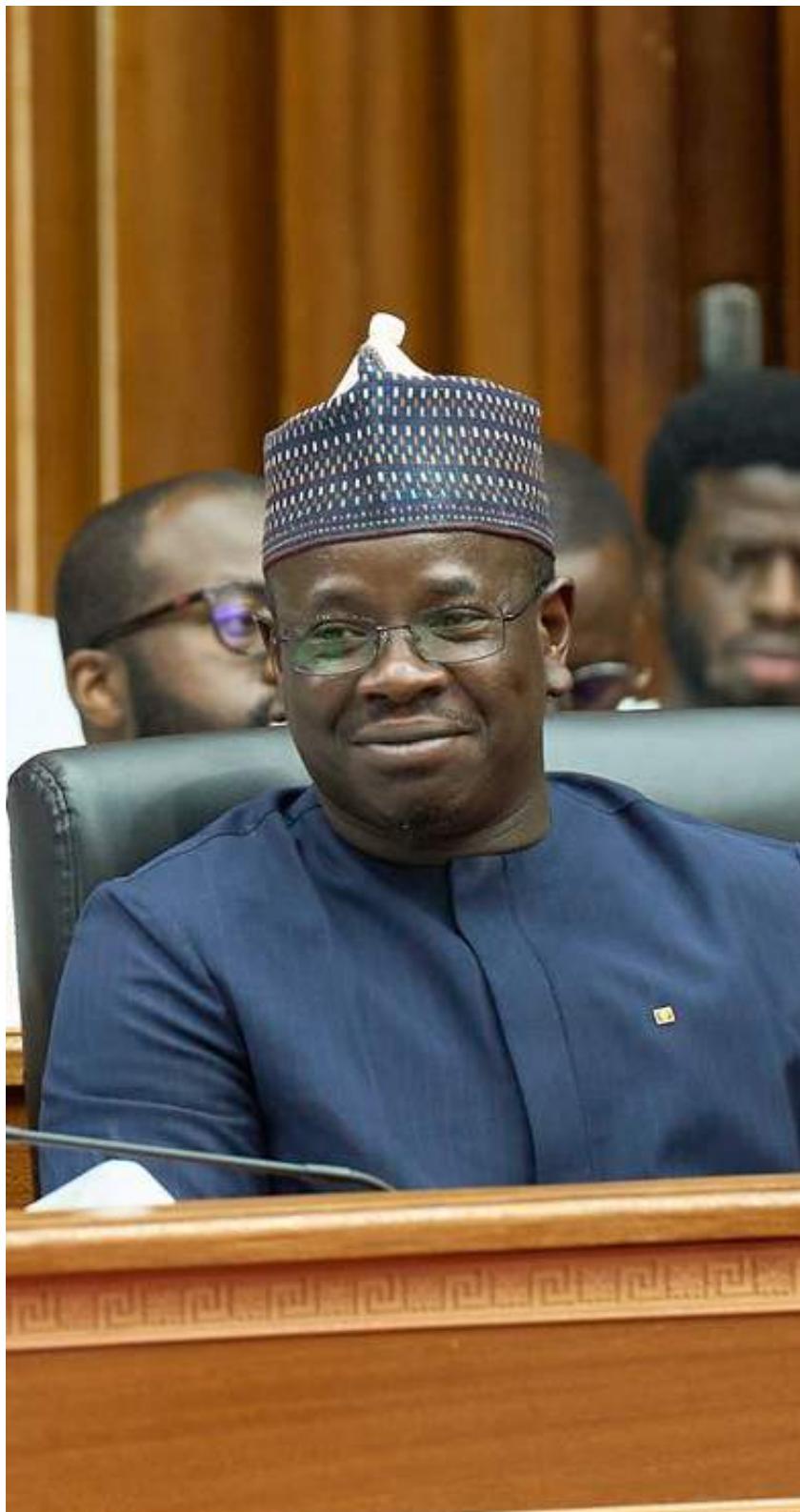
**6. Compte de Commerce Administration pénitentiaire :**  
200 000 000 FCFA en AE et en CP.



## LES POINTS SAILLANTS

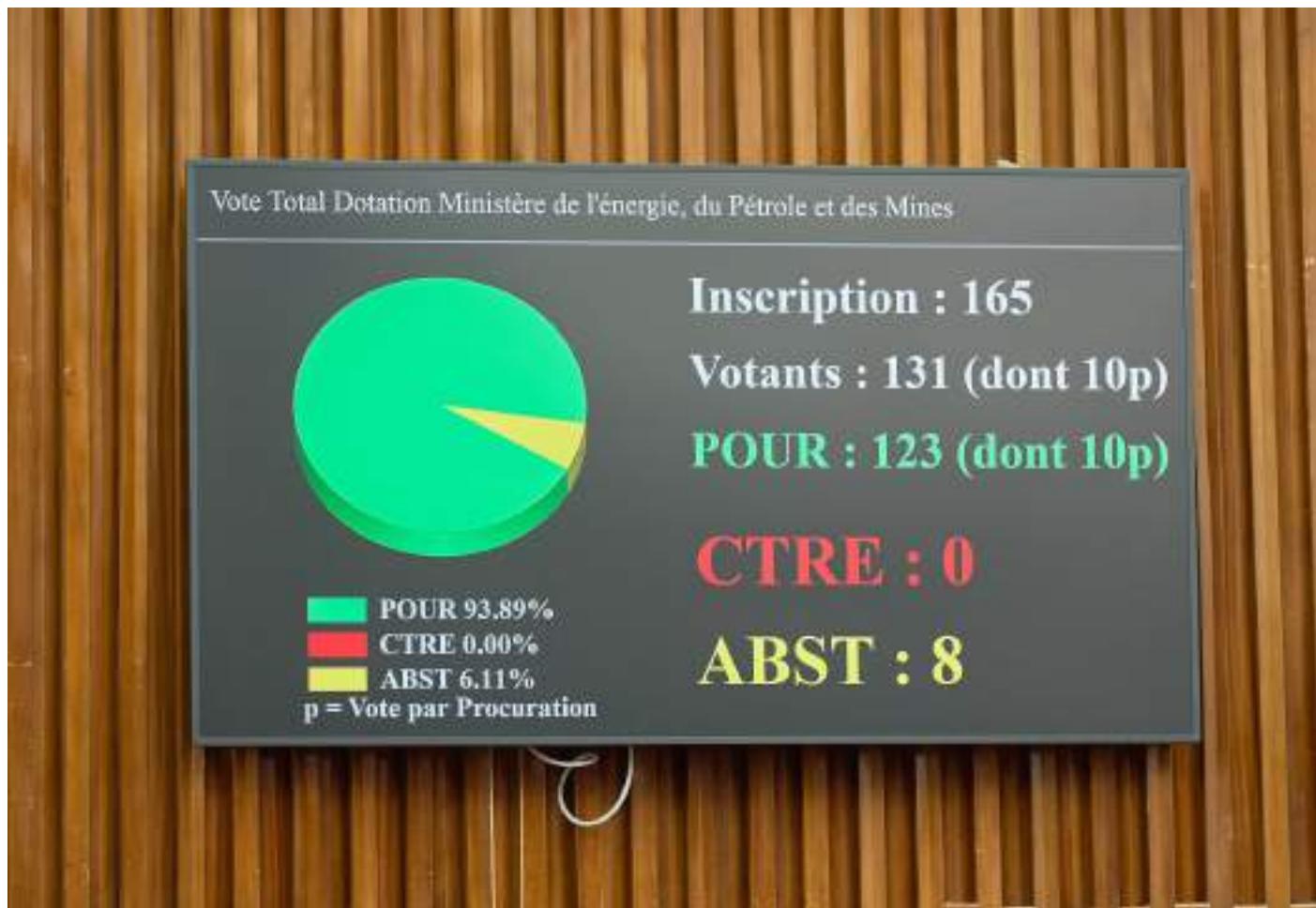
Le budget du ministère de la Justice s'inscrit en droite ligne des priorités déclinées par le Président de la République. Il accorde une place privilégiée à l'administration pénitentiaire qui absorbe 38,2% des crédits. La Justice judiciaire vient en deuxième position avec 32,3%. Les programmes sociaux (protection de l'enfant, droits humains) représentent 11,4% du budget du département. Une enveloppe de 14,5 milliards est dédiée à la gouvernance et au pilotage administratif, tandis que le compte de commerce reste marginal, avec 0,25%. Répartis entre six (6) programmes prioritaires, ces fonds serviront à mettre en œuvre des chantiers structurants pour l'exercice 2026.

# MINISTÈRE DE L'ENERGIE, DU PÉTROLE ET DES MINES



Le ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines est doté d'un budget estimé à **267 100 146 561 FCFA** en autorisations d'engagement (AE) et à **130 097 966 646 FCFA** en crédits de paiement (CP). Par programme, ces crédits sont répartis comme suit :

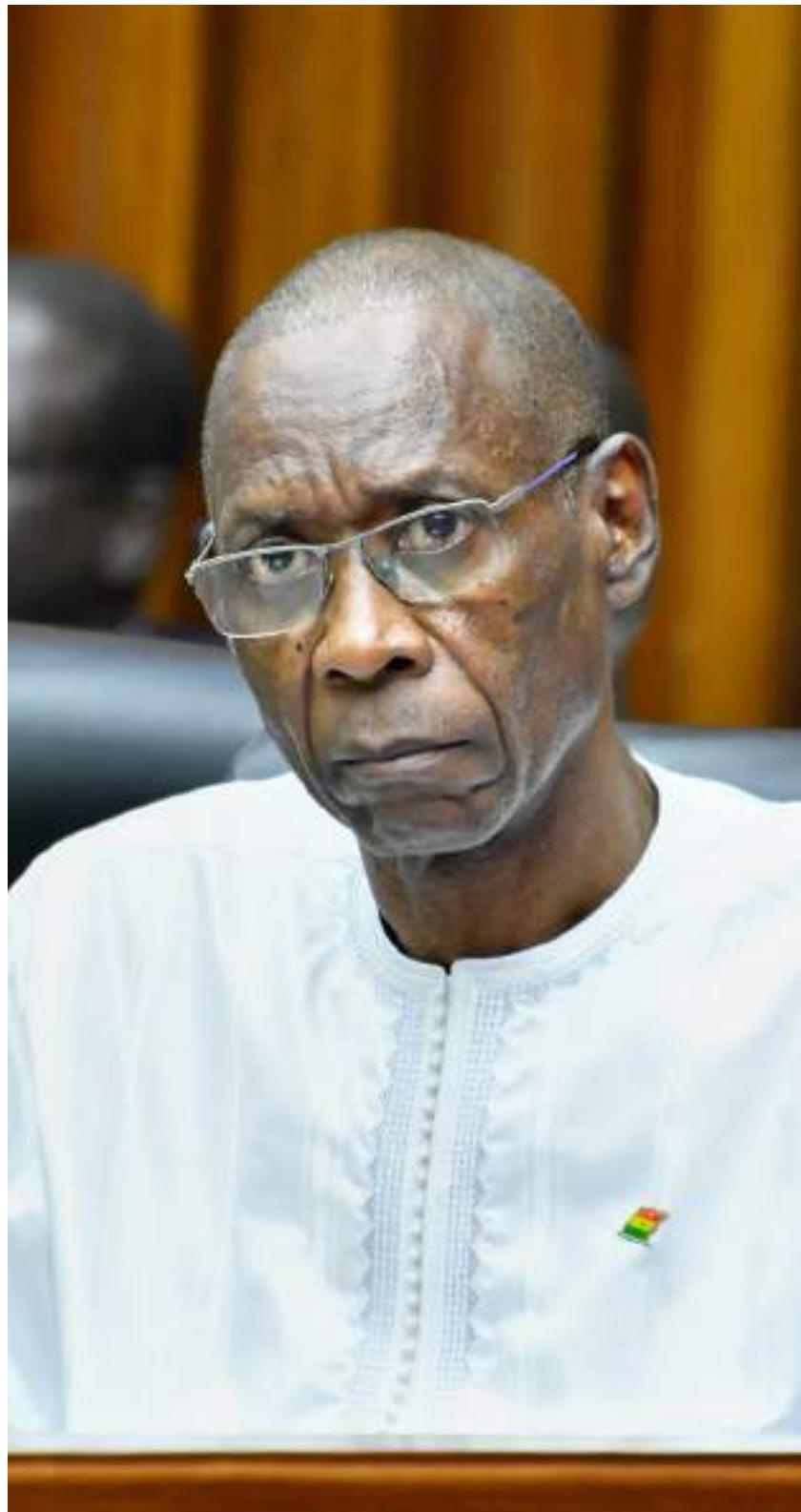
- 1. Pilotage, Coordination et Gestion administrative :**  
3 046 625 525 FCFA en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP).
- 2. Valorisation des substances minérales :** 5 733 879 900 FCFA en autorisations d'engagement et à 5 384 379 900 FCFA en crédits de paiement.
- 3. Accès universel à une énergie compétitive et durable :**  
255 517 939 341 FCFA en autorisations d'engagement et à 118 972 259 426 FCFA en crédits de paiement.
- 4. Surveillance et maîtrise des opérations :** 273 082 434 FCFA en autorisations d'engagement et à 266 082 434 FCFA en crédits de paiement.
- 5. Optimisation de l'exploitation des ressources en hydrocarbures :**  
2 528 619 361 FCFA en autorisations d'engagement et à 2 428 619 361 FCFA en crédits de paiement.



## LES POINTS SAILLANTS

Le raffinage du pétrole brut de Sangomar, par la Société africaine de raffinage (SAR), reste l'un des faits marquants de l'exercice 2025 dans le secteur de l'Énergie, du Pétrole et des Mines. Il en est de même pour ce qui est des renégociations engagées, notamment pour le projet « Yaakaar Teranga », dans le cadre de la nouvelle politique de réappropriation de nos ressources. La réduction du coût de l'électricité, qui entrera en ligne de compte le 1er janvier 2026, au plus tard, constitue une réponse aux difficultés des ménages sénégalais. Des efforts conséquents ont également été consentis pour réduire les charges de fonctionnement du département. C'est ce qui explique la réduction de 9,31% de son budget. Au cœur des perspectives, figure le démarrage des travaux de construction du premier Segment Nord du réseau gazier prévu avant la fin du premier trimestre de l'année 2026. L'appel d'offres a déjà été lancé. Il est également prévu le renforcement des capacités de la SAR à travers ses projets ambitieux comme le projet SAR 2.0. Un projet d'électrification de 2 000 villages, à travers le PUDC, pour un montant de plus de 7 milliards FCFA, est aussi en ligne de mire.

# MINISTÈRE DE L'INTÉGRATION AFRICAINE, DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES SÉNÉGALAIS DE L'EXTÉRIEUR



Pour le ministère de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, le budget de l'année 2026 s'établit à la somme **67 580 448 358 FCFA** en autorisations d'engagement (AE) et **64 968 948 358 FCFA** en crédits de paiement (CP). Les crédits sont répartis entre les différents programmes qui suivent :

- 1. Pilotage, Gestion et Coordination administrative :**  
13 736 931 113 FCFA AE et 11 222 931 113 FCFA en CP.
- 2. Coopération bilatérale et multilatérale :** 39 637 610 806 FCFA en AE et 39 540 110 806 FCFA en CP.
- 3. Gestion des Affaires consulaires et Promotion des Sénégalais de l'Extérieur :**  
2 656 578 915 FCFA en AE et CP.
- 4. Promotion de l'Intégration africaine :** 11 549 327 524 FCFA en AE et en CP.



## LES POINTS SAILLANTS

Le budget 2026 du département des Affaires étrangères reste parfaitement aligné sur les priorités stratégiques déclinées dans le cadre de la Stratégie nationale de Développement (SND) 2025-2029 et de l'Agenda national de Transformation Sénégal 2050. Pas moins de 18% des crédits sont destinés à la promotion de l'intégration africaine. Ce qui dénote d'une volonté de positionner le continent africain au cœur des options diplomatiques de notre pays. La consolidation du leadership du Sénégal en Afrique reste l'une des priorités du département. C'est aussi le cas de la maîtrise des technologies numériques, dans le cadre du New Deal Technologique. La promotion des actions en faveur de la Diaspora demeure, entre autres chantiers, un axe qui retiendra fortement l'attention du ministère pour l'exercice 2026.

## MINISTÈRE DES FORCES ARMÉES



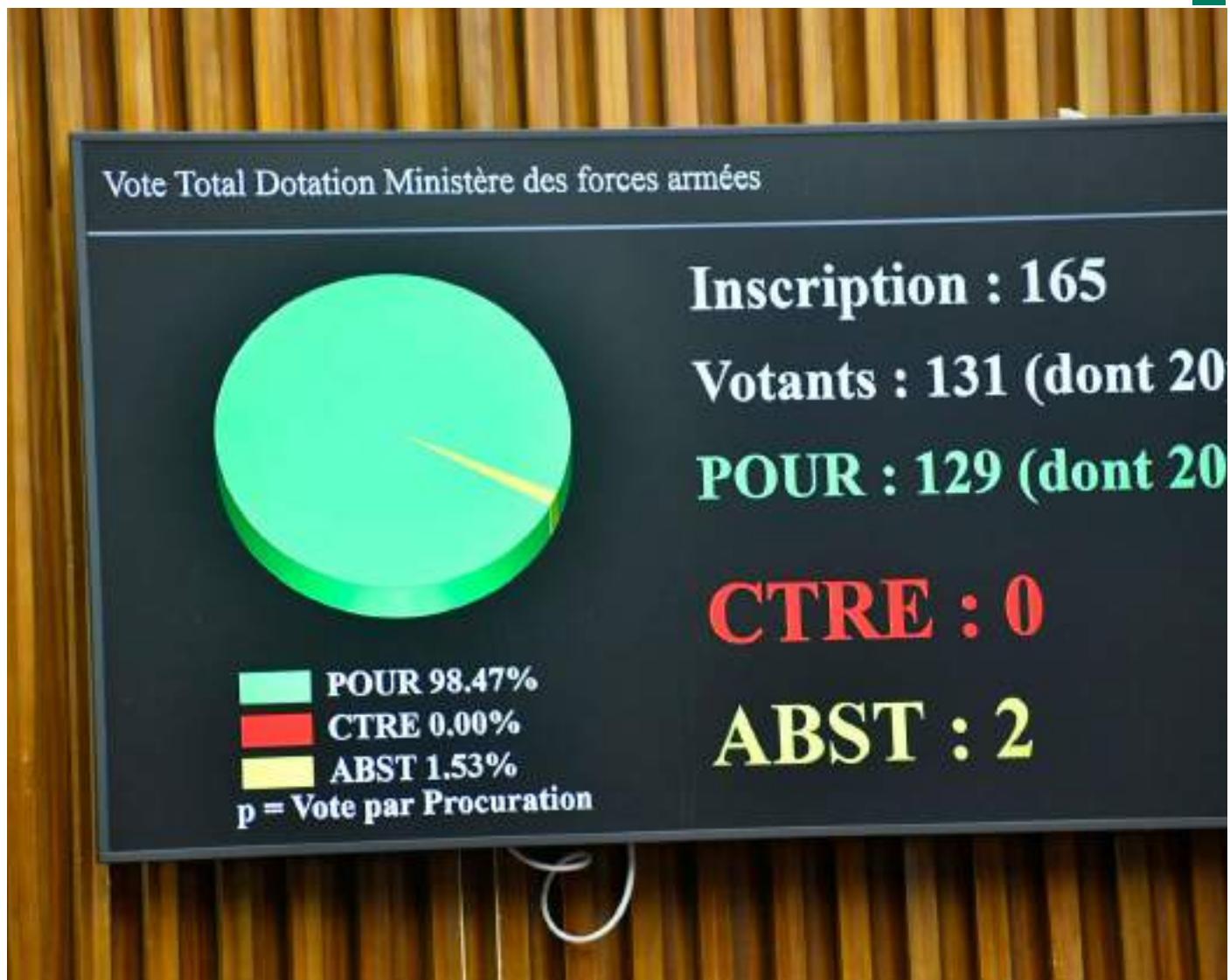
**437 946 280 405 FCFA** en autorisations d'engagement (AE) et **338 389 760 405 FCFA** en crédits de paiement (CP). C'est le budget alloué au ministère des Forces armées au titre de l'exercice 2026. Quatre (4) programmes prioritaires absorbent les crédits :

**1. Pilotage, Coordination et Gestion administrative** : 134 945 942 349 FCFA en AE et 36 293 832 349 FCFA en CP.

**2 Défense du territoire national** : 191 245 223 694 FCFA en AE et 191 025 223 694 FCFA en CP.

**3. Sûreté publique et maintien de l'ordre** : 111 605 114 362 FCFA en AE et 110 920 704 362 FCFA en CP.

**4. Opérations à caractère industriel et commercial** : 150 000 000 FCFA en AE et en CP.



## LES POINTS SAILLANTS

Les quatre (4) programmes et les crédits votés indiquent l'importance singulière que le Gouvernement accorde à ce département stratégique. Le budget traduit une volonté ferme des autorités d'assurer la paix, la stabilité et la sécurité des Sénégalais, mais aussi de garantir l'intégrité du territoire national. Pour l'exercice 2026, de nombreux chantiers vont rythmer les activités du ministère, au-delà de ses missions régaliennes. L'usine d'assemblage de véhicules tactiques de Diamniadio, inaugurée le 16 décembre 2025, les travaux d'achèvement de la polyclinique de l'hôpital Principal et les travaux au niveau de terme sud figurent parmi les priorités. Le ministère des Forces armées entend également jouer pleinement son rôle dans le combat pour la souveraineté de notre pays. La brigade de souveraineté alimentaire prévue en est la parfaite illustration. Les Lycées Nation-Armée pour la Qualité et l'Équité (LINAC), constituent un autre point qui va marquer les interventions du ministère pour l'année 2026.

# MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE



Le budget 2026 du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique est arrêté à **222 257 775 532 FCFA** en Autorisations d'Engagement (AE) et à **220 005 608 585 FCFA** en Crédits de Paiement (CP). Par programme, il se présente comme suit :

- 1. Pilotage, Coordination et Gestion administrative :**  
6 640 316 826 FCFA en AE et  
6 616 416 826 FCFA en CP.
- 2. Sécurité publique :**  
152 365 690 472 FCFA en AE et  
150 869 415 279 FCFA en CP.
- 3. Sécurité civile :**  
43 545 666 673 FCFA en AE et  
43 122 714 919 FCFA en CP.
- 4. Administration territoriale :**  
15 371 352 561 FCFA en AE et  
15 308 852 561 FCFA en CP.
- 5. Gouvernance électorale :**  
3 954 749 000 FCFA en AE et  
3 708 209 000 FCFA en CP.
- 6. Fonds de Lutte contre les Incendies :** 200 000 000 de FCFA en AE et en CP.
- 7. Compte de Commerce Police :**  
180 000 000 de FCFA en AE et en CP.



## LES POINTS SAILLANTS

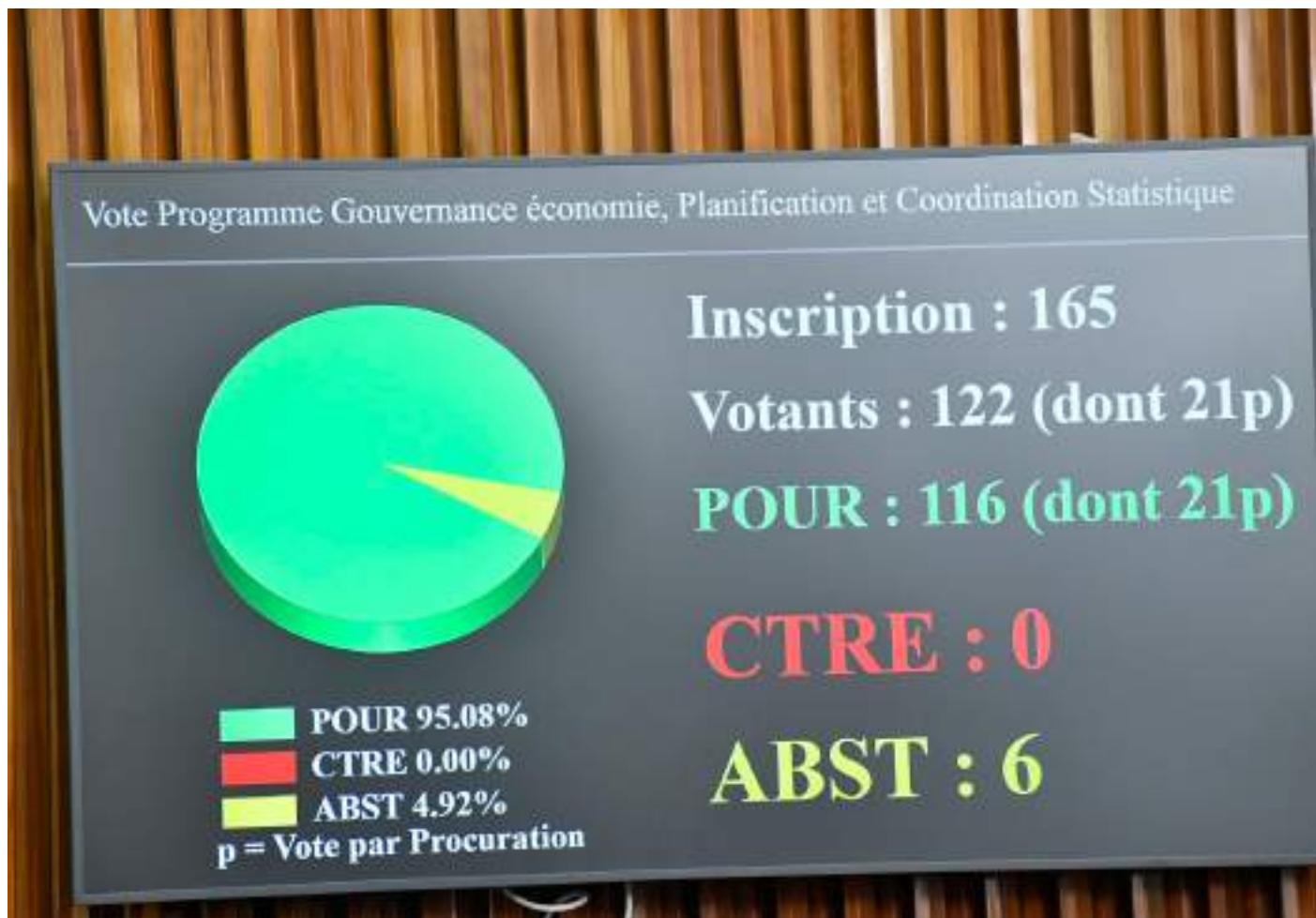
Articulé autour de sept (7) programmes, le budget du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique s'inscrit en droite ligne de la vision de transformation structurelle déclinée par le Président de la République. Réaliste et volontariste à la fois, le projet adopté par l'Assemblée nationale cible prioritairement le renforcement de la sécurité publique qui représente 68,6% des crédits. La sécurité civile est aussi érigée au rang de priorité absolue. Un ambitieux programme de modernisation et d'extension des infrastructures de la Brigade nationale des Sapeurs-pompiers a été présenté. Plusieurs autres chantiers importants vont rythmer l'exercice 2026. Les préoccupations vont de la sécurité à l'intérieur du pays et au niveau des frontières, au renforcement de la gouvernance locale et des services déconcentrés, en passant par la gouvernance électorale, la lutte contre la corruption, la prévention des accidents de la route, entre autres.

# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION



Le budget 2026 du ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération est arrêté à **39 281 075 505 FCFA** en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP). Par programme, les crédits sont répartis comme suit :

- 1. Coopération et Développement des Partenariats public-privé et Appui au Secteur privé :**  
13 355 741 748 FCFA en AE et en CP.
- 2. Gouvernance Économie, planification stratégique et coordination statistique :**  
24 247 678 940 FCFA en AE et en CP.
- 3. Pilotage, Coordination et Gestion administrative :**  
1 677 654 817 FCFA en AE et en CP.



## LES POINTS SAILLANTS

En cohérence avec la Stratégie nationale de développement 2025-2029 et l'Agenda national de Transformation Sénégal 2050, le budget 2026 du ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération vise à consolider une économie endogène, résiliente et compétitive, portée par un secteur privé renforcé. L'exercice 2025 a été marqué par des réalisations importantes au niveau du ministère de l'Économie. Parmi celles-ci, figurent la mise en place d'un cadre de suivi concerté, la constitution d'une banque de projets d'environ 3 300 milliards FCFA, les avancées dans la production statistique, le suivi de 214 projets financés sur ressources extérieures, le développement des partenariats public-privé (PPP) et de nouveaux instruments d'appui au secteur privé, etc. Pour l'année 2026, le département se distingue par de nombreuses orientations stratégiques témoignant de son rôle déterminant dans la mise en œuvre de la transformation économique engagée par l'État.

# MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET



Le budget 2026 du ministère des Finances et du Budget est arrêté à **681 762 750 500 FCFA** en autorisations d'engagement (AE) et à **676 351 300 500 FCFA** en crédits de paiement (CP). Répartis entre onze (11) programmes, les fonds se structurent comme suit :

- 1. Pilotage, Coordination et Gestion administrative** : 269 427 231 412 FCFA en AE et en CP.
- 2. Gestion des Ressources douanières et Protection de l'Économie** : 75 907 486 076 FCFA en AE et à 71 431 586 076 FCFA en CP.
- 3. Élaboration des Lois de finances et Suivi de l'Exécution des Dépenses** : 24 551 762 153 FCFA en AE et en CP.
- 4. Gestion comptable et financière de l'État et des autres Organismes publics** : 11 415 313 705 de FCFA en AE et à 11 365 313 705 de FCFA en CP.
- 5. Gestion de la Fiscalité intérieure et du Foncier** : 53 833 104 104 de FCFA en AE et à 52 947 554 104 de FCFA en CP.
- 6. Gestion du Secteur financier** : 2 576 283 050 de FCFA en AE et en CP.
- 7. « Gestion du Fonds national de Retraite (FNR) »** : 185 000 000 000 de FCFA en AE et en CP.
- 8. « Gestion des Prêts et Avances »** : 13 800 000 000 de FCFA en AE et en CP.
- 9. « Gestion des Garanties et Avals »** : 4 373 000 000 de FCFA en AE et en CP.
- 10. Fonds stabilisation** : 18 128 570 000 de FCFA en AE et en CP.
- 11. Fonds de Restructuration des Sociétés à Participation publique** : 22 750 000 000 de FCFA en AE et en CP.



## LES POINTS SAILLANTS

Pour l'exercice 2026, le ministère des Finances et du Budget va dérouler 11 programmes alignés sur le Plan de Redressement économique et social (PRES). Le budget de ce département stratégique sera consacré, à près de 40 %, au pilotage et à la gestion administrative. Plus d'un quart (27,4%) est consacré au Fonds national de Retraite. La douane, la fiscalité et la mobilisation des ressources internes absorbent environ 18% des crédits autorisés par l'Assemblée. Des fonds destinés à la stabilisation économique, la restructuration des entreprises publiques, la gestion des engagements financiers de l'État, entre autres priorités. Au-delà des réformes structurantes engagées, le ministère des Finances a inscrit plusieurs chantiers déterminants dans ses perspectives pour l'exercice 2026.

# MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



Le budget du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) est arrêté à **316 402 585 581 FCFA** en autorisations d'engagement (AE) et à **301 019 649 369 FCFA** en crédits de paiement (CP) pour l'exercice 2026. Par programme, les crédits sont répartis ainsi qu'il suit :

- 1. Education supérieure :**  
166 923 291 908 FCFA en AE et à 151 710 570 673 FCFA en CP.
- 2. Recherche et Innovation :**  
8 226 177 138 FCFA en AE et CP.
- 3. Œuvres sociales universitaires :**  
134 767 086 220 FCFA en AE et en CP.
- 4. Pilotage, Coordination et Gestion administrative :** 6 486 030 315 FCFA en AE et en CP.



## LES POINTS SAILLANTS

Notre pays entame une nouvelle phase de son développement avec l'opérationnalisation de l'Agenda national de Transformation. Ce référentiel, décliné par le Chef de l'État, repose sur la vision d'un Sénégal souverain, juste et prospère, porté par un capital humain de qualité et une économie compétitive, inclusive et résiliente. Cette orientation stratégique fait du secteur de l'Enseignement supérieur une priorité absolue du Gouvernement. En témoignent les quatre (4) programmes phares votés et le bond de 44 milliards FCFA en termes de rallonge budgétaire par rapport à 2025. Le budget du département confirme les efforts de l'État en matière d'œuvres sociales et universitaires. Ce programme absorbe 134 767 086 220 FCFA de crédits pour l'exercice 2026. Entre septembre 2024 et octobre 2025, 98 milliards FCFA ont été mobilisés pour le paiement des bourses (bourses nationales : 90 milliards FCFA - bourses étrangères : 8 milliards FCFA). Après le recrutement autorisé de 500 enseignants-chercheurs et formateurs au profit des établissements publics d'enseignement supérieur, le budget prévoit de nouvelles dépenses importantes. L'année 2026 sera marquée par, entre autres actions, des réalisations et des réformes phares, notamment celles prévues dans le cadre de l'Agenda national de transformation de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANTESRI) lancé en 2025.

## MINISTÈRE DES TRANSPORTS TERRESTRES ET AÉRIENS



Le budget alloué au ministère des Transports terrestres et aériens, pour l'année 2026, s'évalue à

**335 234 538 370 FCFA** en autorisations d'engagement (AE) et à

**239 705 315 070 FCFA** en crédits de paiement (CP). Comparativement à l'année 2025, une baisse sensible a été notée, en raison notamment du transfert du volet Infrastructures vers un ministère dédié. Les crédits sont répartis entre quatre programmes majeurs :

- 1. Pilotage, coordination et gestion administrative :**

1 653 779 513 FCFA en AE et en CP.

- 2. Développement et modernisation du réseau et des systèmes de transports ferroviaires :**

44 002 371 709 FCFA en AE et en CP.

- 3. Développement et modernisation des services de transports routiers :** 215 247 383 087 FCFA en AE et à 119 718 159 787 FCFA en CP.

- 4. Développement du transport aérien :** 74 331 004 061 FCFA en AE et en CP.



## LES POINTS SAILLANTS

En 2026, les activités du ministère des Transports terrestres et aériens seront principalement rythmées par le développement et la modernisation des services de transports routiers. Les crédits consacrés à ce programme ont enregistré une hausse de 269%. Le département entend poursuivre la mise en œuvre des projets phares : le BRT et son interconnexion avec le réseau du TER, le lancement du Projet de mobilité verte (PAMUS), la mise en œuvre d'un Système de Transport Intelligent (ITS), la restructuration du Réseau de Transport Collectif (RTC), la modernisation du parc interurbain pour la sécurité et le confort des passagers, etc. Concernant les systèmes de transports ferroviaires, les priorités seront, entre autres, l'exploitation optimale du TER Dakar-AIBD, l'entretien du matériel roulant et des voies, la poursuite de la ligne TMN et la remise à niveau de l'axe Touba-Diourbel, ainsi que le renforcement du frêt minier et logistique ferroviaire. Le volet transport aérien ne sera pas en reste, avec des actions structurantes prévues : mise en place d'un centre de maintenance aéronautique à Diass, construction d'une aérogare de frêt moderne de 80 000 tonnes/an, déploiement du projet Hub Connect, etc.

## MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU NUMÉRIQUE



Le budget du ministère de la Communication, des Télécommunications et du Numérique pour l'exercice 2026 s'élève à **85 157 322 407 FCFA** en autorisations d'engagement (AE) et à **81 063 116 254 FCFA** en crédits de paiement (CP). Les crédits sont répartis entre cinq (5) grands programmes :

### 1. **Pilotage, Coordination et Gestion administrative :**

633 143 691 FCFA en AE et en (CP).

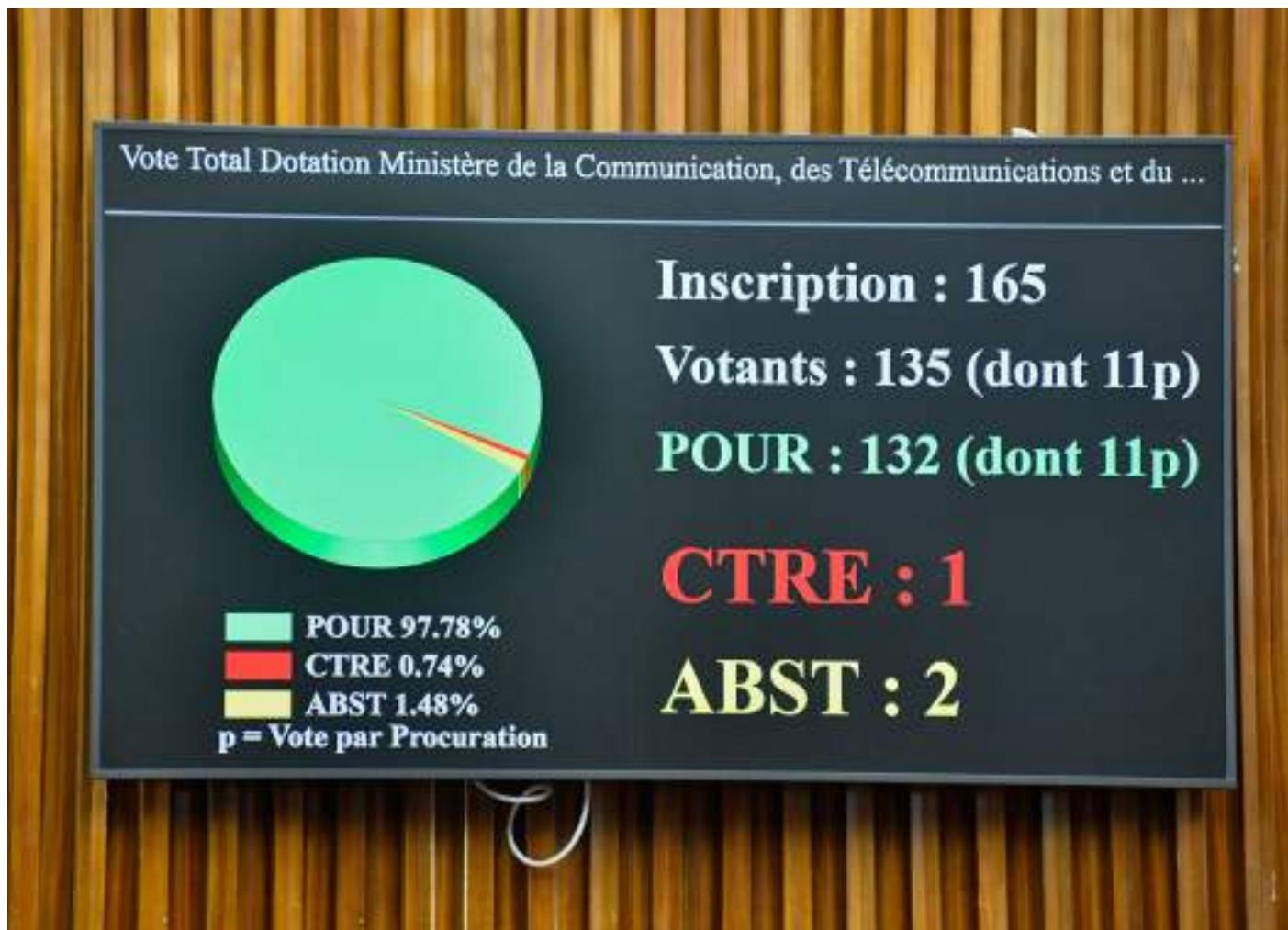
### 2. **Transformation de l'écosystème de la communication :**

13 577 328 362 FCFA en AE et à 13 527 328 362 FCFA en CP.

### 3. **Gouvernance et souveraineté numériques :** 37 776 322 144 de FCFA en AE et à 33 791 015 991 FCFA en CP.

### 4. **Développement de l'économie numérique :** 20 477 424 027 de FCFA en AE et 20 463 724 027 de FCFA en CP.

### 5. **Transformation de l'écosystème postal :** 12 693 104 183 de FCFA en AE et à 12 647 904 183 de FCFA en CP.



## LES POINTS SAILLANTS

L'augmentation de plus de 38 % des crédits alloués au secteur de la Communication, des Télécommunications et du Numérique traduit l'importance stratégique de ce département dans la mise en œuvre de l'Agenda national de Transformation (ANT) Sénégal 2050. Adopté en 2025, le New Deal Technologique s'inscrit pleinement dans ce sillage en vue d'une société numérique, un pays de services à forte valeur ajoutée, à l'horizon 2034. Les priorités stratégiques pour l'exercice 2026 concourent à faire du numérique le moteur de l'économie sénégalaise, un instrument de transformation de la gouvernance publique et, par conséquent, un levier d'amélioration de la vie quotidienne des populations. Autrement dit, un pilier stratégique de la croissance économique et de l'inclusion sociale de notre pays. A travers le budget 2026, on note également l'engagement du Gouvernement à assurer une connectivité universelle aux Sénégalais avec un accès à l'internet haut débit dans les universités, les écoles et les bâtiments administratifs, etc.

# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE



Au titre de l'exercice 2026, le budget du ministère de l'Éducation nationale est arrêté à **990 750 780 275 FCFA** en crédits de paiement (CP), contre **975 049 734 898 FCFA** en 2025, soit une hausse de **15 701 045 377 FCFA**, équivalant à 1,61%. Les autorisations d'engagement (AE) sont évaluées à **1 136 658 075 167 FCFA**. Par programme, ce budget est réparti comme suit :

## 1. Éducation préscolaire :

11 335 321 205 FCFA en autorisations d'engagement (AE) et 10 335 321 205 FCFA en crédits de paiement (CP).

## 2. Enseignement élémentaire :

304 636 520 163 FCFA en autorisations d'engagement (AE) et 275 777 220 973 FCFA en crédits de paiement (CP).

## 3. Enseignement moyen général :

82 746 702 171 FCFA en autorisations d'engagement (AE) et 66 859 912 769 FCFA en crédits de paiement (CP).

## 4. Enseignement secondaire

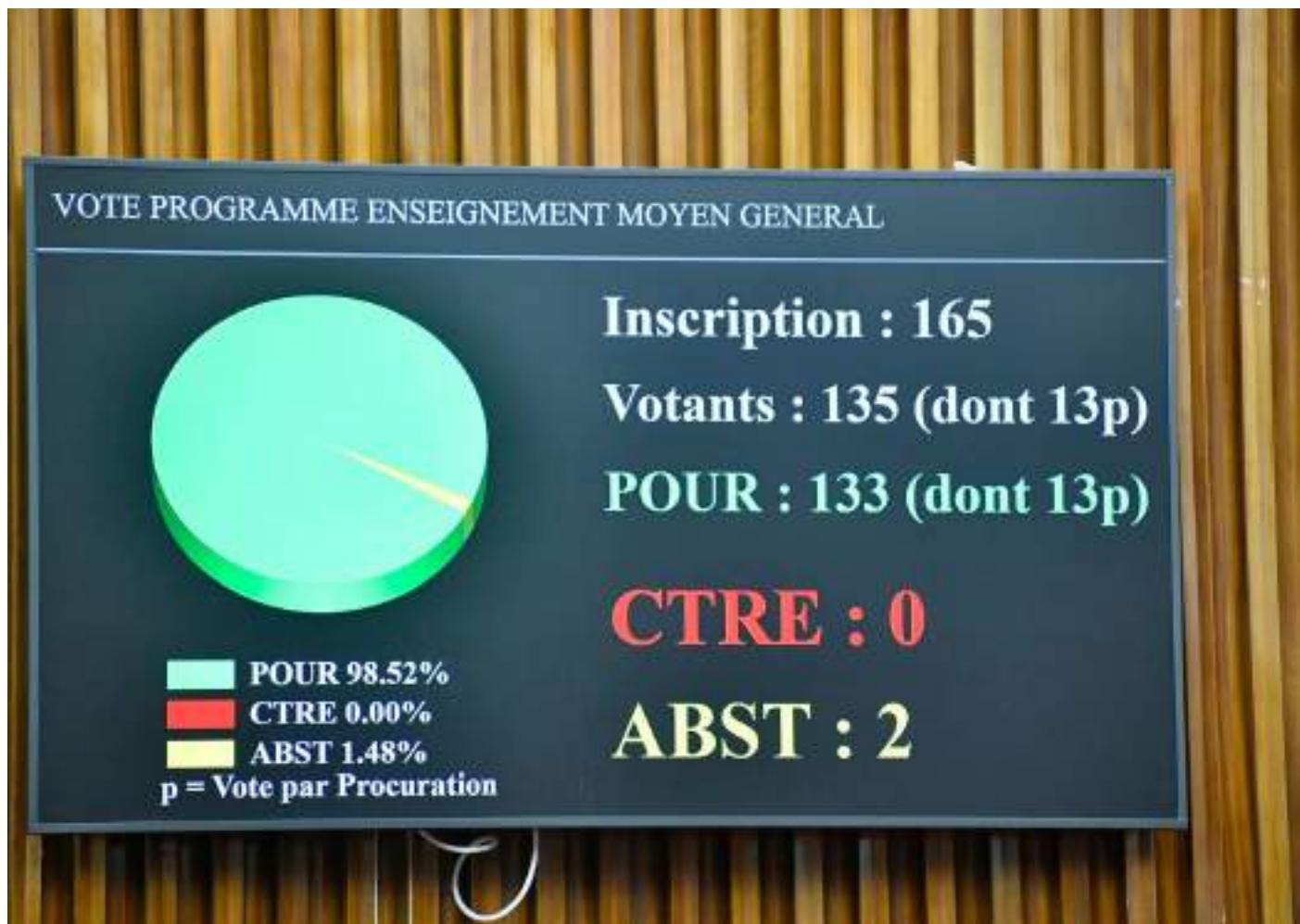
général : 230 258 730 765 FCFA en AE et 130 352 215 189 FCFA en CP.

## 5. Education de base des

jeunes et des adultes : 1 570 025 709 FCFA en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP).

## 6. Pilotage ministériel, gestion et coordination administrative :

506 110 775 154 FCFA en autorisations d'engagement (AE) et 505 856 084 430 FCFA en crédits de paiement (CP).



## LES POINTS SAILLANTS

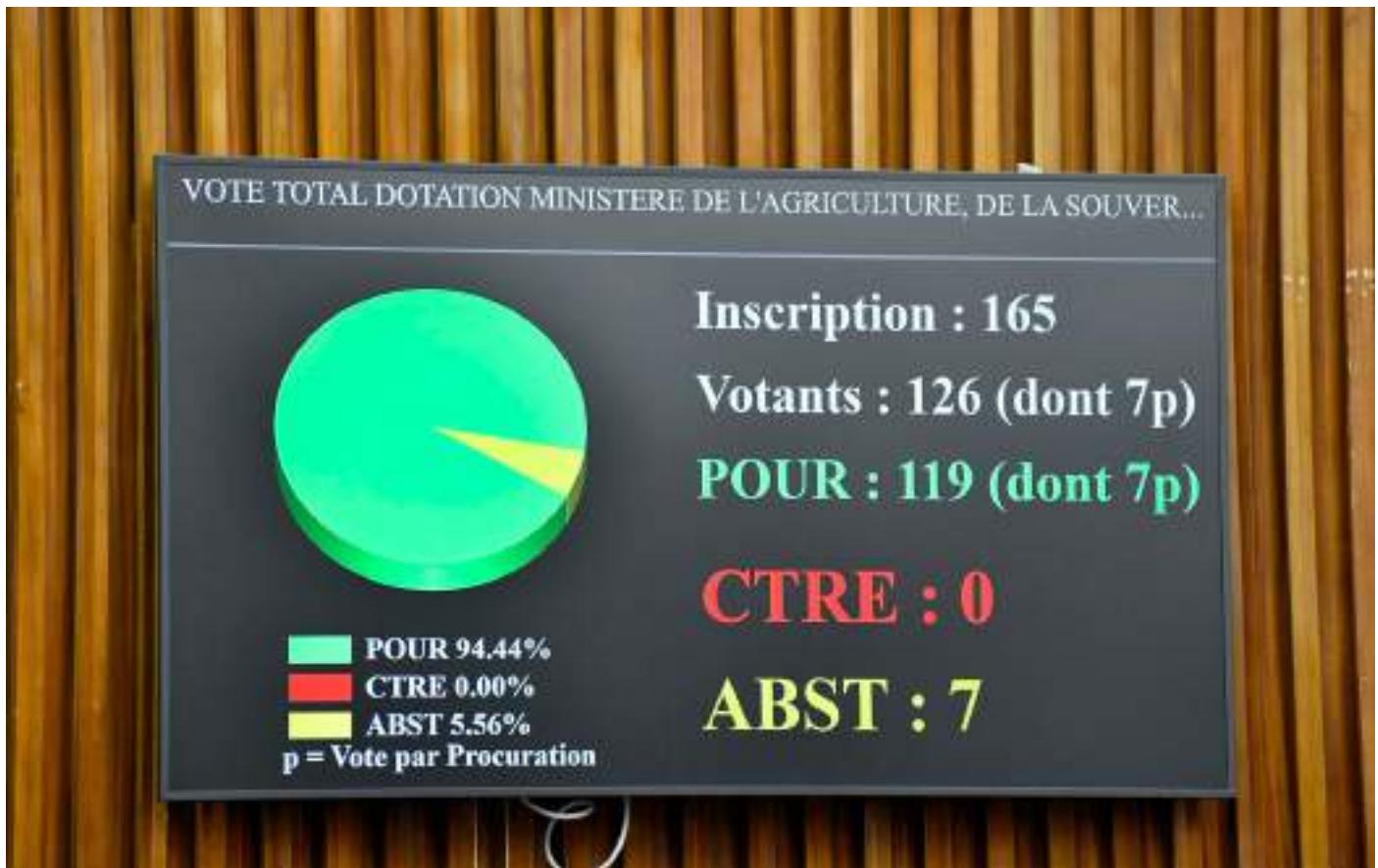
Le budget de l'Éducation nationale porte une ambition claire : **faire évoluer notre système vers une société éducative inclusive et efficiente, capable de former, à l'horizon 2035, un citoyen enraciné dans ses valeurs africaines et spirituelles, ouvert au monde, préparé aux enjeux du développement durable, des sciences, des technologies, du numérique et de l'intelligence artificielle.** Cette nouvelle donne explique l'augmentation de plus de 15 milliards FCFA notée sur le budget entre 2025 et 2026. L'Éducation nationale représente aussi 17,21% du budget national, si on extirpe la dette et les dépenses communes. Le département prend en compte plusieurs projets prioritaires de l'Agenda national de Transformation, comme la construction et l'équipement de 46 lycées pour 10,587 milliards FCFA. Au chapitre des réalisations, **9316** agents ont été mis en solde à la fin du mois d'octobre 2025, pour des rappels estimés à **66212 milliards FCFA**. **2000** enseignants ont été recrutés pour l'Éducation nationale, **500** au niveau de l'Enseignement supérieur et **200** pour la Formation professionnelle.

# MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DE L'ÉLEVAGE



Pour le ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage (MASAE), le budget se chiffre à **427 006 218 466 FCFA** en autorisations d'engagement (AE) et à **247 586 752 366 FCFA** en crédits de paiement (CP). Les fonds sont répartis entre cinq (5) programmes :

- 1. Pilotage, Coordination et Gestion administrative :**  
7 515 607 357 FCFA en AE et en CP.
- 2. Base productive et infrastructures agropastorales :**  
249 813 117 767 FCFA en AE et 70 699 051 667 FCFA en CP.
- 3. Production et valorisation des produits végétaux :**  
142 859 686 142 FCFA en AE et 142 555 686 142 FCFA en CP.
- 4. Financement, Recherche, Formation et Appui-conseil :**  
14 915 194 031 FCFA en AE et en CP.
- 5. Production et valorisation des produits animaux :**  
11 902 613 169 FCFA AE et de 11 901 213 169 FCFA en CP.



## LES POINTS SAILLANTS

Le département, à travers sa Lettre de Politique sectorielle 2025-2029, ambitionne de faire du Sénégal une puissance agricole moderne sous-régionale assurant durablement sa souveraineté alimentaire. Une vision stratégique, qui épouse les contours de la nouvelle trajectoire de développement du pays, inspirée par l'Agenda national de Transformation Sénégal 2050. Les différents programmes et les crédits votés par l'Assemblée nationale pour l'année 2026 aideront à davantage positionner l'Agriculture et l'Élevage comme des moteurs de la souveraineté alimentaire, de la prospérité partagée et de la création d'emplois décents, notamment pour les jeunes et les femmes.

# MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT



Le budget 2026 du ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement s'établit à la somme de **1 727 855 901 439 FCFA** en autorisations d'engagement (AE) tandis que les crédits de paiement (CP) s'élèvent à **244 854 160 962 d FCFA**. Par programme, ces crédits sont répartis ainsi qu'il suit :

- 1. Pilotage, Coordination et Gestion administrative :**  
3 519 244 726 FCFA en AE et en CP.
- 2. Gestion intégrée des Ressources en Eau :** 22 481 051 670 FCFA en AE tandis que les CP sont estimés à 19 836 054 493 FCFA.
- 3. Accès sécurisé à l'Eau Multi-Usage :** 1 508 317 216 458 FCFA en AE tandis que les CP s'élèvent à 138 661 639 258 FCFA.
- 4. Accès sécurisé à l'Assainissement et de Gestion des Eaux pluviales :** 193 538 388 585 FCFA en AE et 82 837 222 485 FCFA en CP.

## Vote Programme Pilotage, Coordination et Gestion administrative



**POUR** 96.90%  
**CTRE** 0.78%  
**ABST** 2.33%  
**p** = Vote par Procuration

**Inscription : 165**

**Votants : 129 (dont 13p)**

**POUR : 125 (dont 13p)**

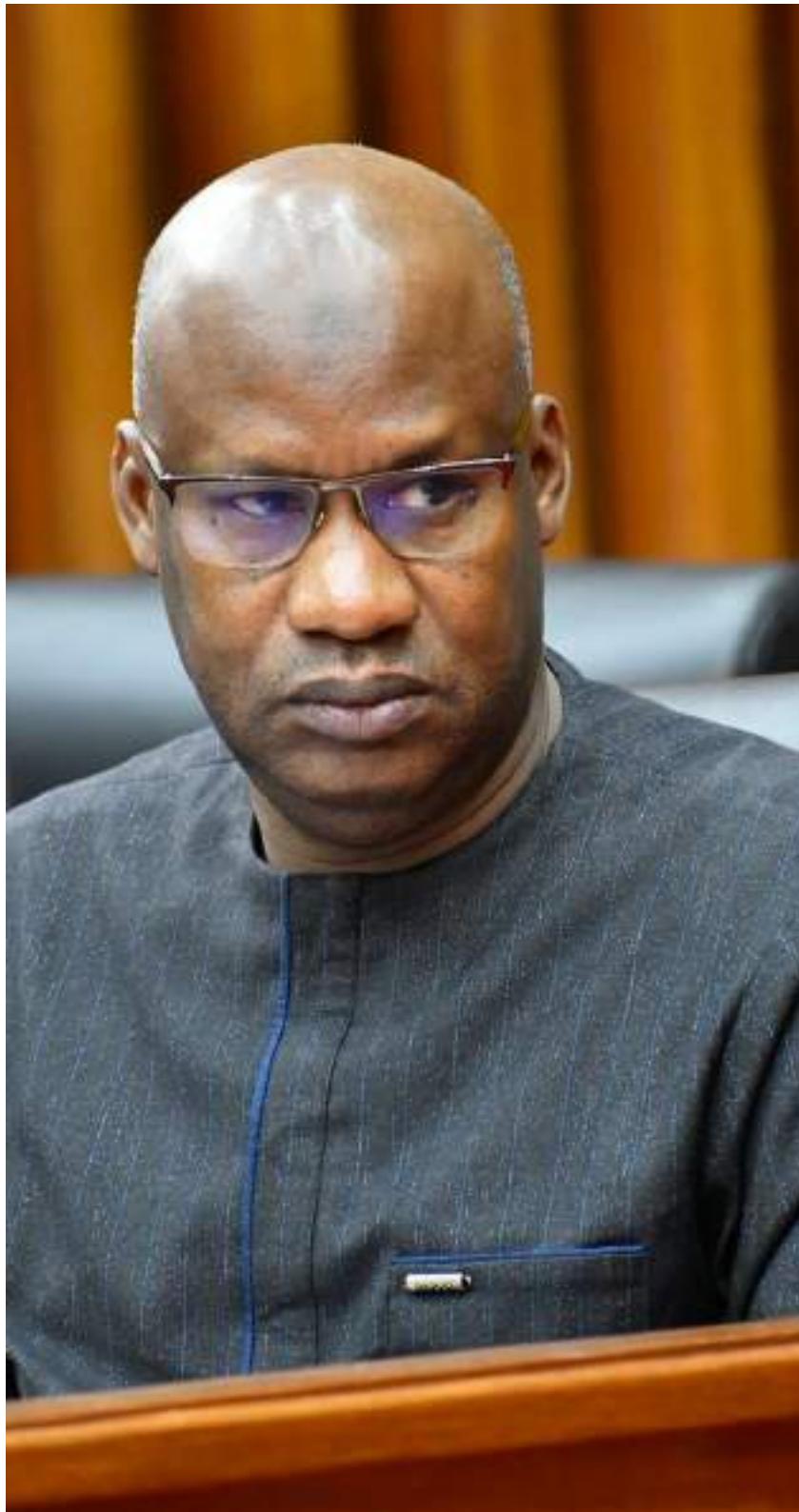
**CTRE : 1**

**ABST : 3**

## LES POINTS SAILLANTS

Des efforts soutenus sont déployés depuis l'arrivée au pouvoir du Président Bassirou Diomaye FAYE dans le secteur de l'Eau et de l'Assainissement. Cela a permis de réduire les écarts entre les zones urbaines et rurales, conformément au principe d'équité territoriale et sociale qui fait partie des fondamentaux de l'Agenda national de Transformation Sénégal 2050. Le département s'est illustré, en 2025, par des réalisations phares. Parmi celles-ci, figurent l'Initiative nationale des Autoroutes de l'Eau, les projets d'hydraulique rurale, les projets d'alimentation en eau potable des centres urbains, les projets de mise en valeur des ressources en eau, les mesures de prévention et de gestion des inondations, le rayonnement international du Sénégal en matière d'hydro-diplomatie, etc. Une dynamique qui sera maintenue pour l'exercice 2026, grâce aux quatre (4) programmes et aux crédits importants autorisés par l'Assemblée nationale.

## MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE



Le budget 2026 du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique est arrêté à **274 284 957 940 FCFA** en autorisations d'engagement (AE) et **217 278 557 940 FCFA** en crédits de paiement (CP). Par programme, les fonds sont répartis comme suit :

### 1. Pilotage, Coordination et Gestion administrative :

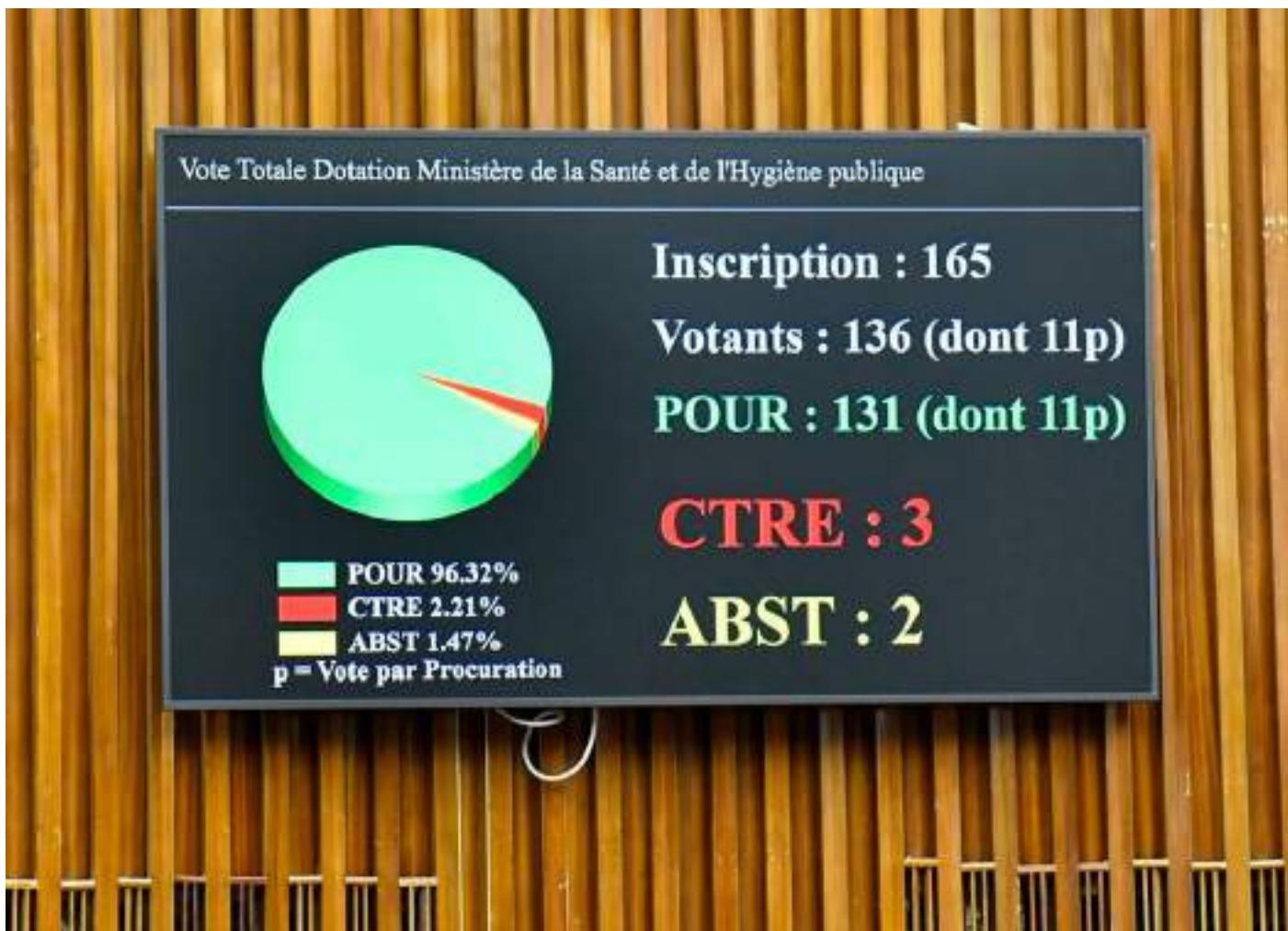
58 371 258 382 FCFA en AE et  
58 366 508 382 FCFA en CP.

### 2. Prévention et Promotion de la Santé :

Les crédits dudit programme sont arrêtés à 23 938 827 065 FCFA en AE et 23 937 177 065 FCFA en CP.

### 3. Offre de Soins de Qualité :

191 974 872 493 FCFA en AE et 134 974 872 493 FCFA en CP.



## LES POINTS SAILLANTS

Le budget 2026 du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique va contribuer à l'accélération de projets structurants. C'est notamment le cas du programme Couverture Santé Universelle (CSU), à travers lequel huit (08) objectifs sont visés : le relèvement du plateau technique médical, l'élimination des décès maternels néonataux et infantiles évitables, la relance de l'industrie pharmaceutique locale, la digitalisation intégrale du système de santé, l'instauration d'un fonds d'action médicale, l'amélioration de la prise en charge des maladies non transmissibles, la prévention et la promotion de la santé et l'assurance maladie universelle. L'amélioration de la gouvernance sanitaire à tous les niveaux de la pyramide, la digitalisation, le renforcement des infrastructures et l'amélioration de l'offre de soins sur l'étendue du territoire restent également au cœur des actions du ministère pour l'exercice 2026.

## MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DE L'ACTION SOCIALE ET DES SOLIDARITÉS



Le budget du ministère de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités est arrêté à **134 654 619 331 FCFA** en autorisations d'engagement (AE) et à **122 810 621 884 FCFA** en crédits de paiement (CP). Par programme, ce projet de budget est réparti comme suit :

### 1. Pilotage, Coordination et gestion administrative :

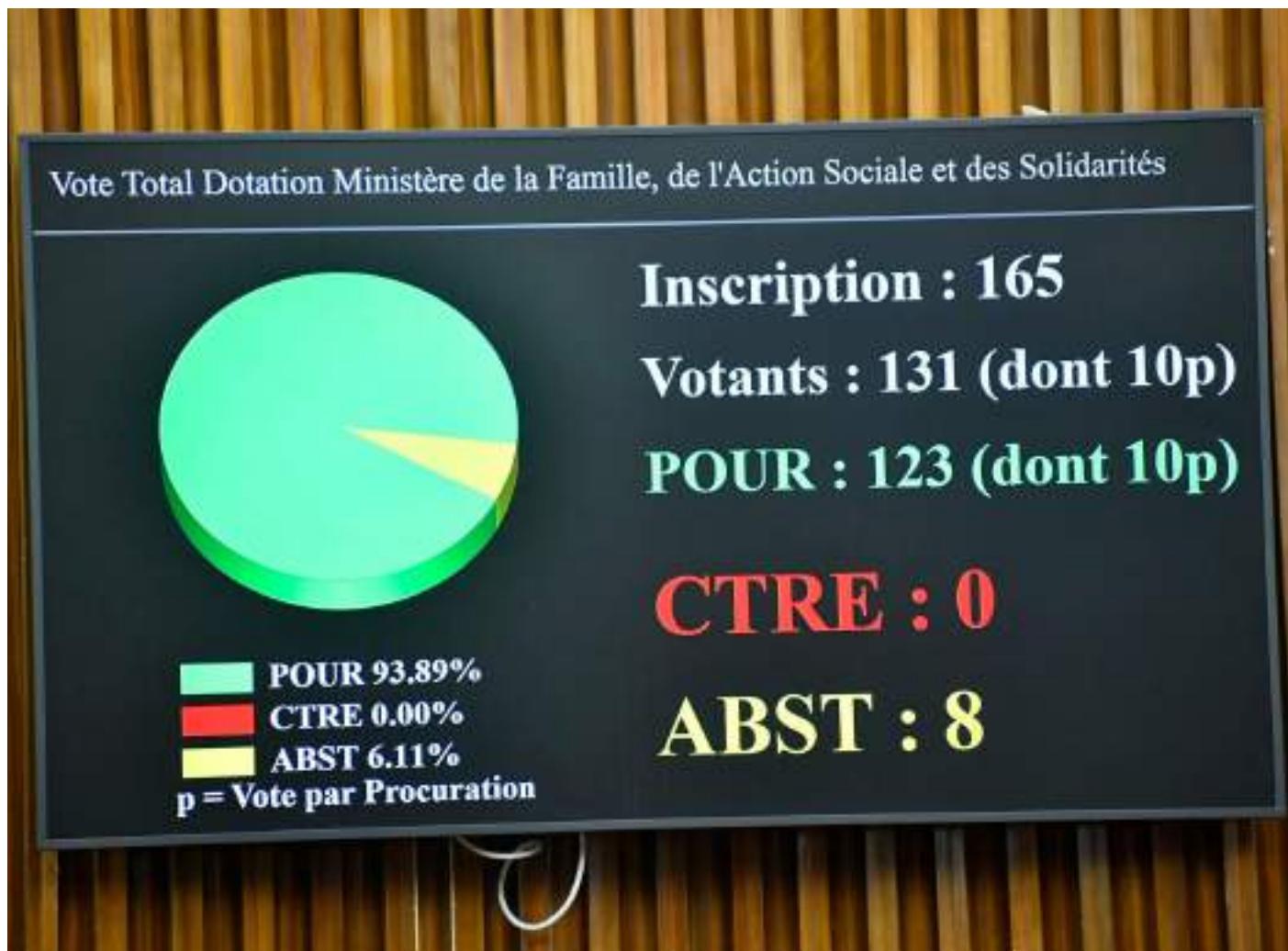
2 955 159 445 FCFA en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP).

### 2. Genre et Autonomisation économique des femmes :

27 411 738 725 FCFA en autorisations d'engagement (AE) et 15 677 041 277 FCFA en crédits de paiement (CP).

### 3. Famille, Enfance et Protection sociale des groupes Vulnérables :

104 287 721 161 FCFA en autorisations d'engagement (AE) et 104 178 421 162 FCFA en crédits de paiement (CP).



## LES POINTS SAILLANTS

Pour l'exercice 2026, les actions du ministère de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités s'articulent autour de priorités claires. Il s'agit de la promotion de la famille, de la protection des droits des femmes, des enfants et des personnes âgées, du renforcement de l'autonomisation économique des femmes, de l'institutionnalisation du genre dans les politiques publiques et de l'inclusion socio-économique et sanitaire des personnes vivant avec un handicap et des groupes vulnérables. C'est pourquoi, 84,8% du budget est réservé à la Protection sociale et 12,8% à l'autonomisation économique des femmes.

# MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE



Le budget du ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle et technique est arrêté à **148 542 459 675 FCFA** en Autorisations d'Engagement (AE) et **129 267 539 675 FCFA** en Crédits de Paiement (CP). Par programme, ces crédits sont répartis ainsi qu'il suit :

- 1. Pilotage, Gestion et Coordination administrative :**  
5 871 411 449 FCFA en AE et en CP.
- 2. Développement des offres de formation professionnelle et technique :** 131 996 528 338 FCFA en AE et 112 851 608 338 FCFA en CP.
- 3. Développement de l'apprentissage :** 2 583 799 053 FCFA en AE et en CP.
- 4. Développement de l'emploi :** 8 090 720 835 FCFA en AE et 7 990 720 835 FCFA en CP.



## LES POINTS SAILLANTS

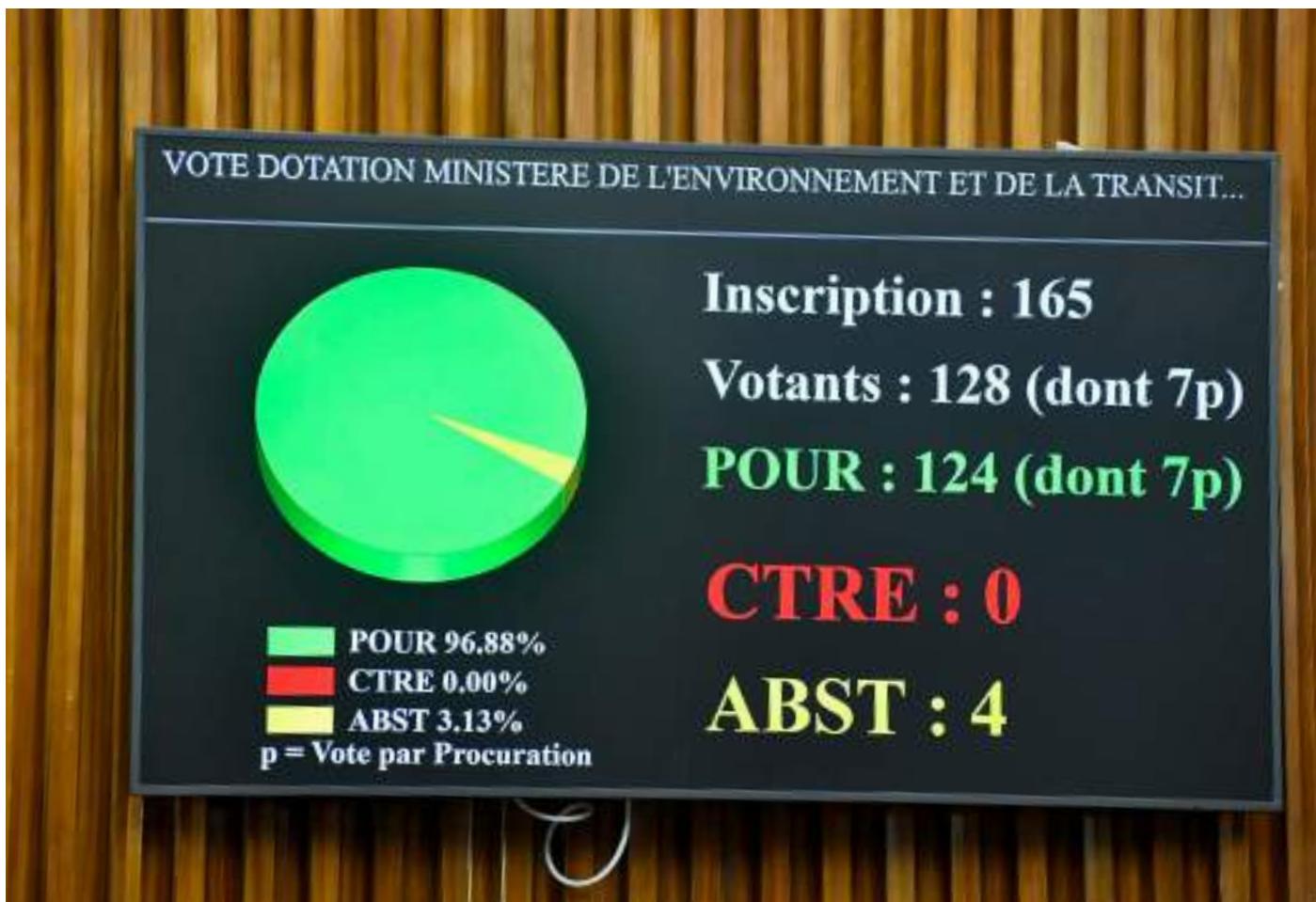
Composé de quatre (4) programmes prioritaires, le budget du ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle et technique se focalise sur le capital humain. Près de 9 FCFA sur 10 sont investis dans la formation professionnelle et technique. La formation constitue le levier central de la politique emploi 2026. 10,2 milliards FCFA sont dédiés directement à l'emploi et à l'apprentissage. L'adéquation formation-emploi, la qualification des jeunes et l'insertion professionnelle durable constituent également des priorités stratégiques. Le budget intègre de nombreux projets inscrits dans l'Agenda National de Transformation Sénégal 2050, ainsi que plusieurs dépenses stratégiques du ministère. Parmi celles-ci, on peut retenir le recrutement de 300 formateurs, pour un montant de 578 millions FCFA, et le projet d'appui au développement des compétences et de l'entreprenariat des jeunes dans les secteurs porteurs, dotés de 3 milliards 171 millions FCFA.

# MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE



Le budget du ministère de l'Environnement et de la Transition écologique s'établit à **150 609 204 337 FCFA** en autorisations d'engagement (AE) et **117 178 637 321 FCFA** en crédits de paiement (CP). Il s'articule autour de cinq (5) programmes :

- 1. Lutte contre la Déforestation et la Dégradation des terres :** 25 605 960 925 FCFA en AE et 25 496 350 854 FCFA en CP.
- 2. Conservation de la Biodiversité et gestion des Aires protégées :** 8 672 335 212 FCFA en AE et en CP.
- 3. Lutte contre les Pollutions, Nuisances et Effets néfastes des Changements climatiques et Promotion de la Transition écologique :** 9 631 120 132 FCFA en AE et en CP.
- 4. Cadre de Vie :** 104 248 148 000 FCFA en AE et 70. 926. 863. 203 FCFA en CP.
- 5. Pilotage, Coordination, et Gestion administrative :** 2 451 787 920 FCFA en AE et en CP.



## LES POINTS SAILLANTS

En hausse de 67 722 372 912 F CFA, soit 137%, par rapport à l'année 2025, le budget du ministère de l'Environnement et de la Transition écologique reste aligné sur l'Agenda national de Transformation Sénégal 2050. Il symbolise la volonté des autorités de répondre avec efficacité aux défis environnementaux et climatiques de notre époque. Les cinq (5) programmes aideront à renforcer substantiellement les capacités du département à mieux adresser les problématiques prioritaires de l'heure : la lutte contre la déforestation, la gestion des aires protégées, la lutte contre les pollutions, la lutte contre l'érosion côtière, l'amélioration du cadre de vie, la salinisation des terres, la taxe carbone, la fiscalité relative aux énergies renouvelables, entre autres défis.

# MINISTÈRE DE L'URBANISME, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES



Au titre de l'année 2026, le budget du ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires est arrêté à la somme de **270 832 285 528 FCFA** en autorisations d'engagement (AE) et à **250 887 975 083 FCFA** en crédits de paiement (CP). Par programme, ces crédits sont répartis comme suit :

- 1. Pilotage, Coordination et Gestion administrative :**  
4 753 267 519 FCFA en AE et à 4 684 667 519 FCFA en CP.
- 2. Aménagement et développement urbains et ruraux :** 107 946 493 460 FCFA en AE et à 88 120 783 014 FCFA en CP.
- 3. Gouvernance territoriale :**  
4 537 227 914 FCFA en AE et à 4 487 227 915 FCFA en CP.
- 4. Financement du développement territorial :** 124 860 792 876 FCFA en AE et en CP.
- 5. Logement, construction et cadre de vie :** 28 734 503 759 FCFA en AE et en CP.



## LES POINTS SAILLANTS

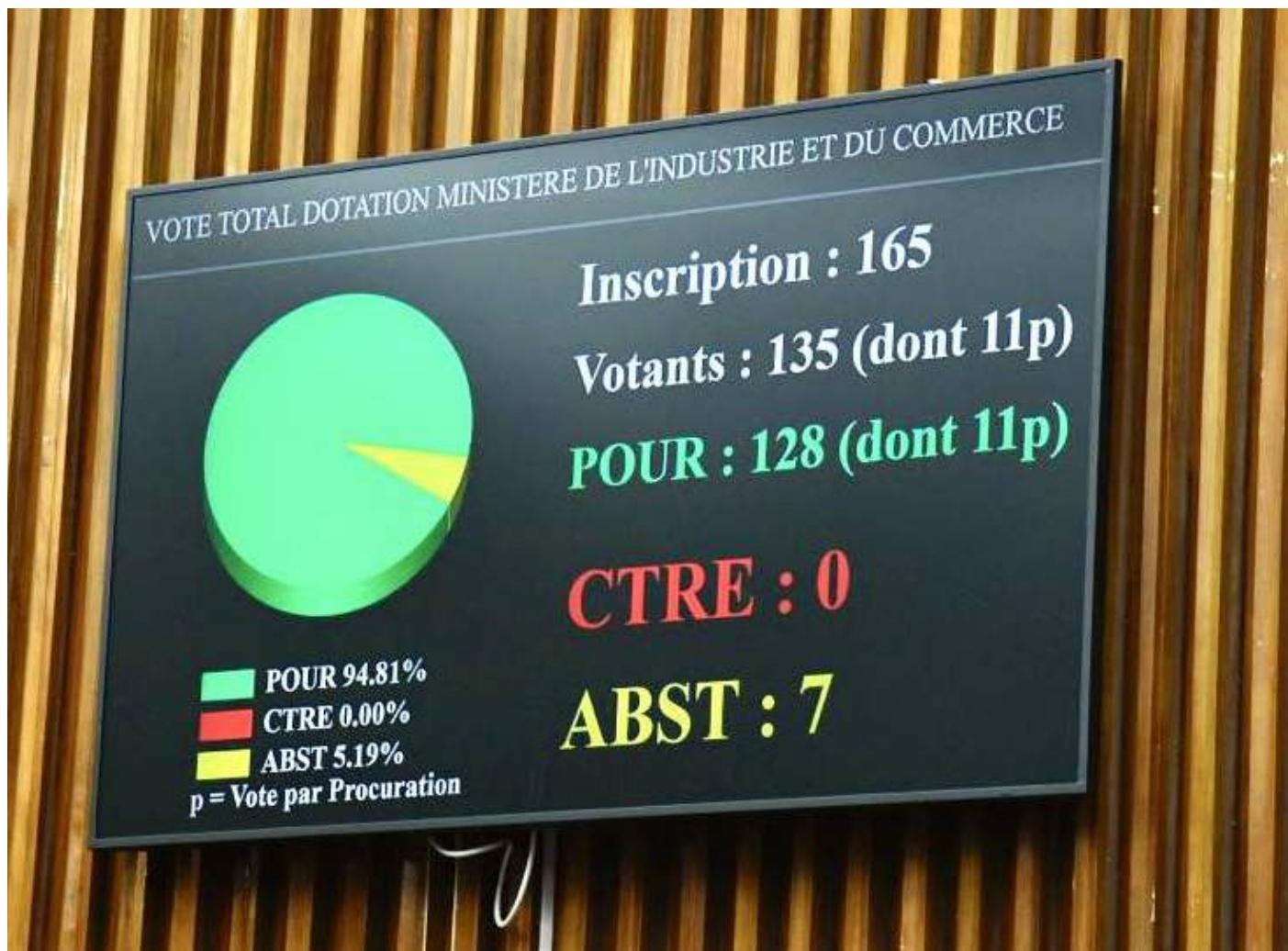
Pour ce département, l'exercice 2026 sera fortement marqué par le financement du développement territorial. Ce volet totalise 50% du budget. L'aménagement urbain et rural sera également au cœur des actions, avec 35% des crédits. Le logement et le cadre de vie ne seront pas laissés en rade : 28,7 milliards FCFA. Il est prévu 20 milliards FCFA pour le projet de 30 mille logements, 500 millions FCFA pour le Programme d'Aménagement et de Développement des Pôles urbains du Sénégal (PADPUS) et 5,69 milliards FCFA au titre du renforcement du PACASEN. Une augmentation de 5 milliards FCFA par rapport à l'année dernière a été aussi notée dans le cadre des transferts des crédits au profit des Collectivités territoriales. L'habitat social, la modernisation de l'état civil et le programme des pôles-territoires seront au cœur des priorités pour l'année 2026.

## MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE



Le budget du ministère de l'Industrie et du Commerce, pour l'année 2026, est arrêté à **355 933 222 920 FCFA** en Autorisations d'Engagement (AE) et à **150 134 635 433 FCFA** en Crédits de Paiement (CP). Il est composé des cinq (5) programmes qui suivent :

- 1. Pilotage, Coordination et Gestion administrative** : 2 447 803 661 FCFA en AE et en CP.
- 2. Accessibilité des produits et services, lutte contre la vie chère et modernisation du commerce** : 33 485 873 087 FCFA en AE et à 33 143 048 087 FCFA en CP.
- 3. Défense commerciale et renforcement du positionnement commercial du Sénégal sur les marchés extérieurs** : 2 292 915 660 FCFA en AE et à 2 233 608 160 FCFA en CP.
- 4. Accompagnement et financement des PME/PMI** : 3 290 355 607 FCFA en AE et en CP.
- 5. Développement des pôles et filières industrielles compétitives** : 314 416 274 905 FCFA en AE et à 109 019 819 918 FCFA en CP.



## LES POINTS SAILLANTS

Le Gouvernement positionne l'Industrie et le Commerce comme des piliers essentiels de la transformation économique de notre pays. La hausse de plus de 200% des crédits alloués à ce département pour l'exercice 2026 et le cap vers l'investissement en sont les meilleures illustrations. Le programme « Développement des pôles et filières industrielles compétitives », doté de 314 416 274 905 FCFA en AE et à 109 019 819 918 FCFA en CP révèle également un choix stratégique d'industrialisation endogène visant à répartir plus équitablement les activités industrielles sur le territoire, à réduire la dépendance aux importations, à soutenir le secteur privé national, etc. En termes de résultats attendus, le Gouvernement s'est engagé à mettre en place huit (08) pôles industriels régionaux, qui couvrent les quatorze (14) régions et les quarante-six (46) départements, sous la coordination de l'APROSI.

## MINISTÈRE DES PÊCHES ET DE L'ÉCONOMIE MARITIME



Le budget 2026 du ministère des Pêches et de l'Économie maritime s'élève à **32 885 939 729 FCFA** en autorisations d'engagement (AE). Les crédits de paiement (CP) sont arrêtés à **32 546 528 804 FCFA**. Il est doté des programmes qui suivent :

### **1. Pilotage, Coordination et Gestion administrative :**

3 349 115 462 FCFA en AE et 3 266 904 537 FCFA en CP.

### **2. Pêche et Aquaculture :**

11 787 522 048 en autorisations d'engagement (AE) et 11 530 322 048 FCFA en crédits de paiement (CP).

### **3. Infrastructures, transports fluvio-maritimes et Ports :**

14 249 302 219 FCFA en AE et en CP.

### **4. Encouragement à la Pêche et à ses industries annexes (CEPIA) :**

3 500 000 000 de FCFA en AE et en CP.



## LES POINTS SAILLANTS

Pour l'exercice 2026, le ministère des Pêches érige les Infrastructures, transports fluvio-maritimes et Ports au rang de priorité absolue. Ce programme capitalise +43,8% des crédits alloués au département. Avec la pêche et l'aquaculture, le ministère dirige 70% de son budget vers les programmes stratégiques. Ces actions visent des objectifs transversaux, allant de la modernisation de la flotte et des équipements à l'amélioration de la gouvernance et de l'efficacité administrative, en passant par le renforcement de la durabilité halieutique, le soutien aux industries de transformation, etc.

# MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA RÉFORME DU SERVICE PUBLIC



Le budget 2026 du ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Réforme du Service public est arrêté à un montant global de **11 958 553 296 FCFA** en autorisations d'engagement (AE) et **11 678 089 336 FCFA** en crédits de paiement (CP). Les fonds sont répartis entre cinq (5) programmes :

- 1. Pilotage, Coordination et Gestion administrative :**  
3 149 258 590 FCFA en AE et  
3 056 258 590 FCFA en CP.
- 2. Fonction publique :**  
3 596 371 500 FCFA en AE et  
3 557 007 540 FCFA en CP.
- 3. Renouveau du Service public :** 1 374 457 867 FCFA en AE et 1 246 357 867 FCFA en CP.
- 4. Gouvernance du marché du travail :** 3 226 560 515 FCFA en AE et en CP.
- 5. Protection sociale des travailleurs :** 611 904 824 FCFA en AE et 591 904 824 FCFA en CP.



## LES POINTS SAILLANTS

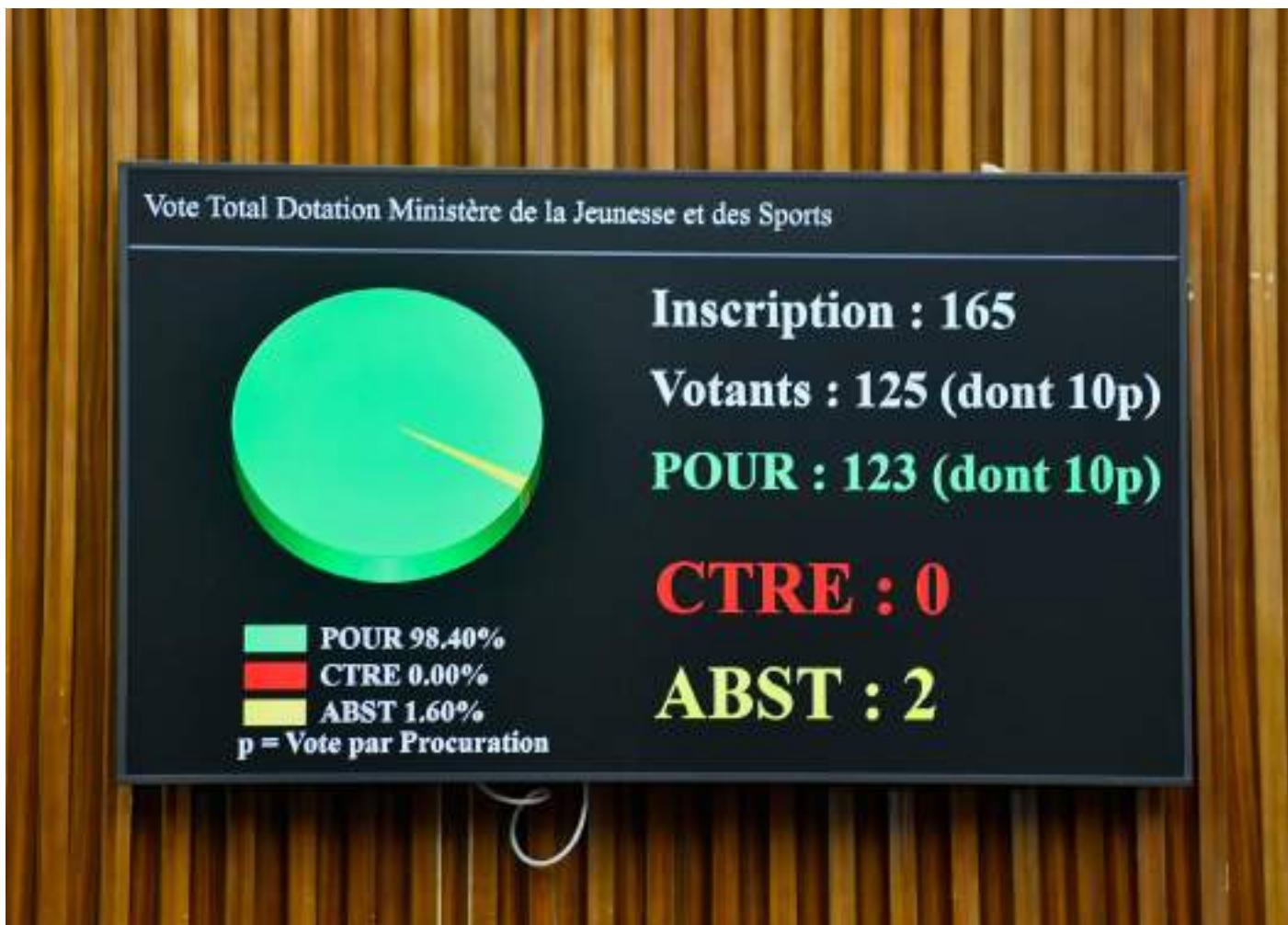
Ce budget 2026 devrait permettre à ce département ministériel de contribuer à la réalisation de l'Agenda national de Transformation Sénégal 2050, qui se traduit par la volonté de bâtir une administration performante. Il s'agit, d'une part, de la mise en œuvre de l'Agenda national de Transformation du Service public et, d'autre part, de la promotion du travail décent et l'extension de la protection sociale des travailleurs.

# MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



Pour l'exercice 2026, le budget du ministère de la Jeunesse et des Sports est arrêté à **38 961 414 380 FCFA**. Les crédits sont répartis entre trois programmes et se présentent comme suit :

- 1. Programme Pilotage, Coordination et Gestion administrative :**  
5 534 141 707 FCFA en crédits de paiement (CP).
- 2. Développement de la pratique et des performances sportives :** 30 786 052 247 FCFA.
- 3. Promotion sociale et économique des jeunes :**  
2 641 220 426 FCFA.



## LES POINTS SAILLANTS

Le Gouvernement, à travers le budget alloué à ce département stratégique, réaffirme son ambition de renforcer l'inclusion socio-économique des jeunes et de hisser les performances sportives nationales à un niveau supérieur. Près de 80% des crédits sont orientés vers le développement sportif. La modernisation des infrastructures et le soutien aux fédérations sportives restent également une priorité du ministère. Demêmequelerenforcementdel'encadrementtechnique, la consolidation des conditions d'émergence de champions capables de porter haut les couleurs nationales, le renforcement des moyens en vue de l'employabilité, de l'entrepreneuriat et de l'autonomisation des jeunes, etc. Les actions prioritaires pour l'exercice 2026 intègrent également l'optimisation de la gouvernance, la planification et le suivi des politiques publiques du département.

# MINISTÈRE DE LA MICROFINANCE ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Au titre de l'année 2026, le budget du ministère de la Microfinance et de l'Économie sociale et solidaire est arrêté à **7 809 189 616 FCFA** en autorisations d'engagement (AE) et à **7 727 939 616 FCFA** en crédits de paiement (CP). Par programme, ces crédits sont répartis ainsi qu'il suit :

## 1. Pilotage, Coordination et Gestion administrative :

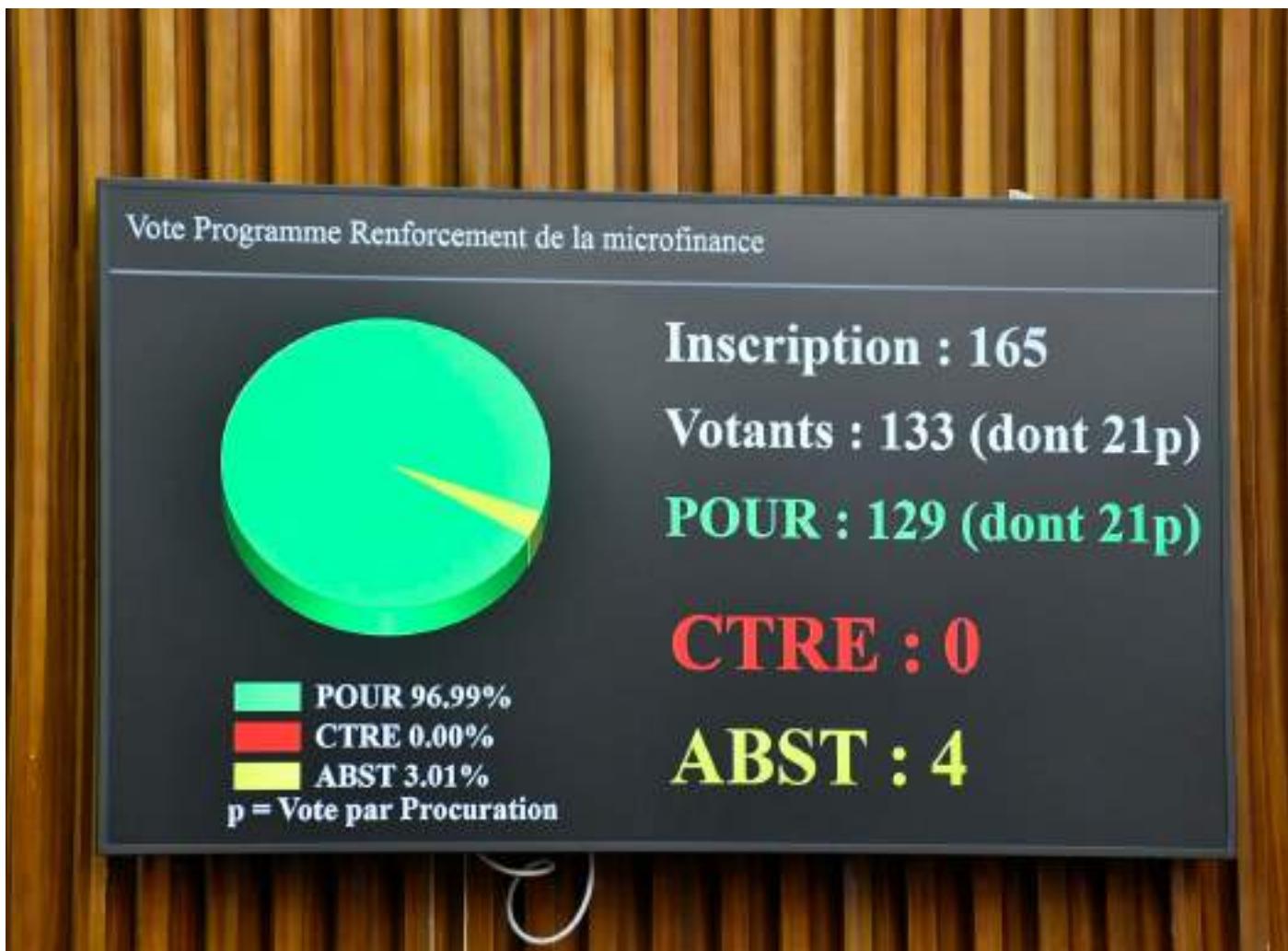
908 556 175 FCFA en AE et  
902 306 175 FCFA en CP.

## 2 Renforcement de la microfinance

: 4 454 816 351 FCFA en AE et  
4 384 816 351 FCFA en CP.

## 3. Développement de l'économie sociale et solidaire :

2 445 817 090 FCFA en AE et  
2 440 817 090 FCFA en CP.



## LES POINTS SAILLANTS

Le Sénégal aborde une étape décisive de son développement à travers la mise en œuvre de l'Agenda national de Transformation. Une vision ambitieuse d'un pays souverain, juste et prospère, adossé à un capital humain de qualité et à une économie compétitive, inclusive et résiliente. Le ministère de la Microfinance et de l'Économie sociale et solidaire, en tant que structure au cœur de l'architecture gouvernementale, a un rôle déterminant à jouer pour l'atteinte de cet objectif majeur. Articulé autour de trois (3) programmes importants, le budget du ministère s'inscrit dans une dynamique de consolidation des actions déterminantes menées en 2025, mais aussi d'opérationnalisation des belles perspectives pour l'exercice 2026.

# MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES



Arrêté à la somme de **728 427 280 128 FCFA** en autorisations d'engagement (AE) et de **716 129 572 271 FCFA** en crédits de paiement (CP), le budget du ministère des Infrastructures pour l'exercice 2026 est articulé autour de cinq (5) programmes prioritaires :

1. **Equité territoriale et développement des pôles** : 73 219 406 477 FCFA en AE et 68 219 406 477 FCFA en CP.
2. **Infrastructures portuaires et aéroportuaires** : 12 610 159 276 FCFA en AE et 8 565 159 276 FCFA en CP.
3. **Développement, gestion et entretien des infrastructures de transport routières et ferroviaires** : 486 890 317 761 FCFA en AE et 483 637 609 904 FCFA en CP.
4. **Infrastructures sociales et administratives** : 155 209 145 614 FCFA en AE et en CP.
5. **Pilotage, Gestion et Coordination administrative** : 498 251 000 FCFA en AE et en CP.



## LES POINTS SAILLANTS

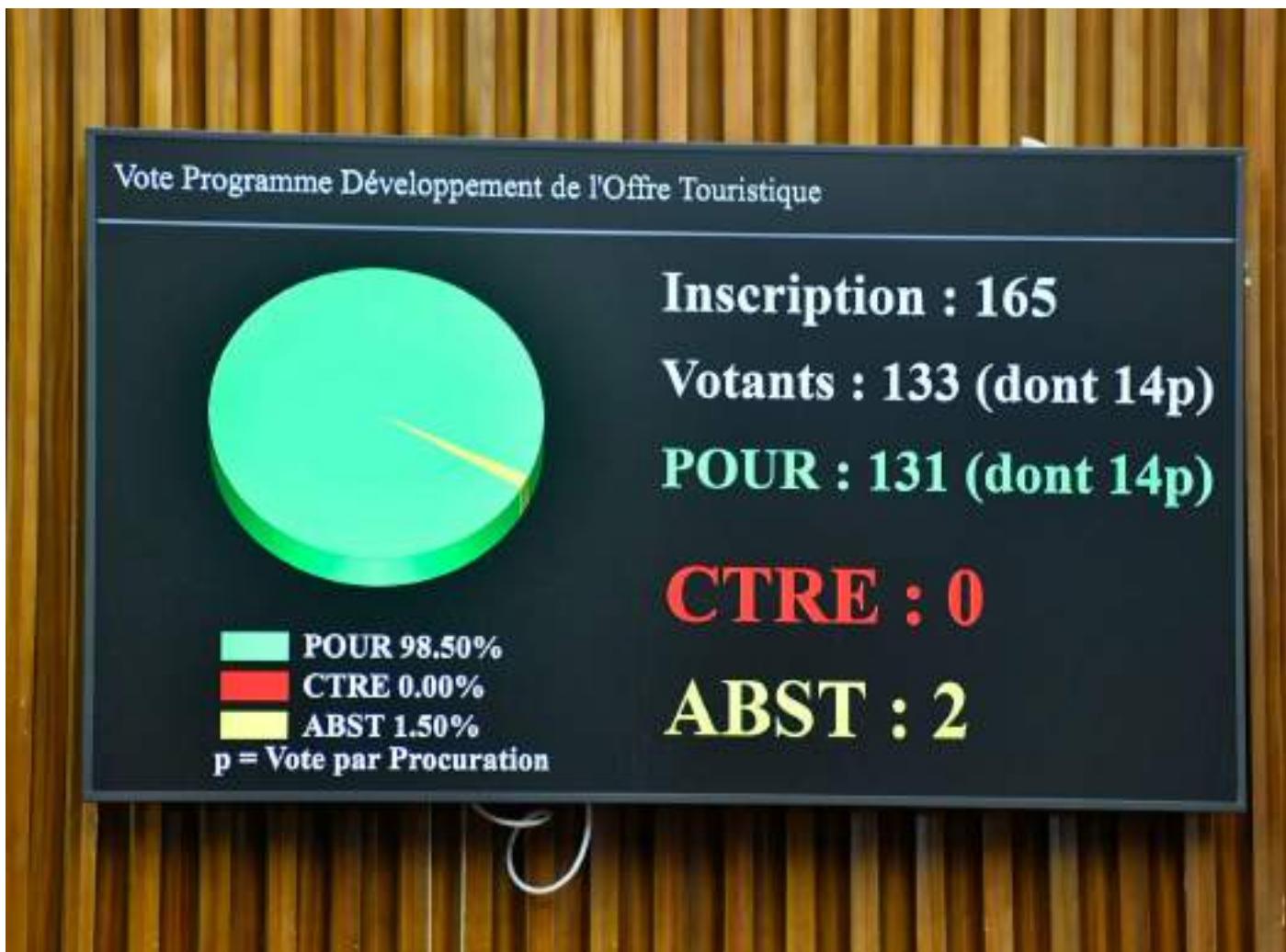
Le budget 2026 du ministère des Infrastructures a pour objectif d'opérationnaliser les différents projets de construction et de réhabilitation d'infrastructures routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires, sociales et administratives. Il s'agit donc de mettre en œuvre les grandes orientations de la Stratégie nationale de Développement (SND) 2025-2029. 98% des crédits sont consacrés à l'investissement. 12% du budget national est alloué aux infrastructures. Les travaux de l'autoroute Mbour-Fatick-Kaolack, réalisés à 90%, le démarrage des travaux du second port de Ziguinchor, entre autres, sont inscrits dans le lot des actions prioritaires pour l'exercice 2026. Dans le domaine des infrastructures ferroviaires, les études relatives à la ligne Dakar-Tambacounda seront bouclées jusqu'à la phase de maturation durant l'année 2026. Par ailleurs, sur instruction du Président de la République et du Premier ministre, le ministère travaille sur une politique des infrastructures cohérente et intégrée, assortie d'un plan global qui prend en compte tous les départements ministériels et toutes les collectivités, en vue de faire un arbitrage tenant compte de la programmation, des priorités et de la démographie.

# MINISTÈRE DE LA CULTURE, DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME



Le budget 2026 du ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme (MCAT) est arrêté à **28 916 457 221 FCFA** en autorisations d'engagement (AE) et à **28 347 762 867 FCFA** en crédits de paiement (CP). Par programme, les crédits sont répartis comme suit :

- 1. Promotion des Industries culturelles et créatives et du patrimoine** : 13 943 099 811 FCFA en AE et 13 590 405 457 FCFA en CP.
- 2. Développement de l'Artisanat** : 4 463 678 326 FCFA en AE et 4 412 678 326 FCFA en CP.
- 3. Développement de l'Offre touristique** : 7 602 944 062 FCFA en AE et 7 437 944 062 FCFA en CP.
- 4. Promotion de la destination Sénégal** : 1 667 498 000 FCFA en AE et en CP.
- 5. Transformation, Encadrement et Economie informelle** : 111 723 260 FCFA en AE et en CP.
- 6. Pilotage, Coordination et Gestion administrative** : 1 127 513 762 FCFA en AE et en CP.



## LES POINTS SAILLANTS

Le secteur de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat occupe une place de choix dans les priorités déclinées par le Président de la République. Cette réalité s'illustre à travers la hausse spectaculaire de son budget. De 14 milliards FCFA en 2025, les crédits alloués à ce département sont passés à 28 milliards FCFA pour l'exercice 2026. Ce qui représente une amélioration de 97%. Avec ses six (6) programmes, le ministère se fixe des objectifs ambitieux. Parmi ceux-ci, figure la relance de l'économie, pour que la croissance impacte les populations sénégalaises qui s'activent à 80 % dans ce secteur. En termes d'actions, l'année 2026 sera notamment rythmée par la réhabilitation des villages artisanaux (459 millions FCFA prévus). Il est aussi attendu une réforme profonde des Chambres de Métiers, le recensement des réceptifs hôteliers, le renforcement de la gouvernance du Tourisme, etc. Le département a déjà annoncé la couleur en terminant l'année 2025 par la tenue de la première édition du Forum national sur le Livre et la Lecture, la première édition du Festival des Arts et de la Culture de l'Afrique de l'Ouest (ECOFEST), co-organisée par les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA, etc.

